

## Questionner la sexualité par son refus : Les grèves du sexe sous le prisme des théories matérialistes du genre

**Auteur :** Leclerc, Aurélie

**Promoteur(s) :** Cervera-Marzal, Manuel

**Faculté :** Faculté des Sciences Sociales

**Diplôme :** Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée  
Coopération Nord-Sud

**Année académique :** 2021-2022

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/15803>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

NOM : LECLERC

Prénom : Aurélie

Matricule : s174828

Filière d'études : Master en Sciences de la Population et du Développement, à finalité spécialisée en Coopération Nord-Sud

Mémoire de fin d'études

## Questionner la sexualité par son refus

Les grèves du sexe sous le prisme des théories matérialistes  
du genre

CERVERA-MARZAL Manuel – Promoteur

CLARO Mona – Lectrice

FRERE Bruno – Lecteur

# Questionner la sexualité par son refus

Les grèves du sexe sous le prisme des théories matérialistes du genre

-

Aurélie Leclerc

## *Remerciements*

*A l'heure où s'achève la rédaction de ce travail, il me semble important de prendre le temps de remercier toutes les personnes dont j'ai croisé la route et sans qui ce mémoire n'aurait sans doute jamais vu le jour.*

*Tout d'abord, je tiens à remercier mon promoteur, Monsieur Cervera-Marzal, d'avoir accepté de m'accompagner dans la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour sa disponibilité que je n'ai que trop peu sollicitée.*

*Je remercie également Madame Claro et Monsieur Frère d'avoir accepté d'être mes lecteur.rice.s pour ce mémoire.*

*On ne remercie que trop peu nos parents pour ce qu'ils font pour nous et je tiens à me saisir de cette occasion afin de leur adresser ma gratitude pour m'avoir laissé la chance de faire ces études et pour m'en avoir offert les moyens.*

*Ensuite, je remercie chaleureusement Antoine pour le soutien et l'aide qu'il m'a apportés pendant toutes ces années, mais aussi pour avoir toujours cru en moi et en mes capacités.*

*J'adresse un grand merci à Marvin pour sa présence et pour m'avoir toujours soutenue et encouragée quels que soient mes choix.*

*Enfin, j'aimerais faire part de ma reconnaissance à l'ensemble mes proches et toutes les personnes qui ont pu m'aider, m'accompagner, m'encourager pendant ces cinq années et que je ne saurais citer ici.*

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
1. Cadre théorique: les études matérialistes du genre	6
1.1. Aux racines de la notion de genre	6
1.2. Le processus de bicatégorisation par sexe	7
1.3. Le système hétéronormatif	9
1.4. Le sexage	11
1.5. L'acte hétérosexuel comme lieu de domination	15
1.6. La domination masculine hors de la sphère intime	19
2. Problématique	21
3. Méthodologie	22
4. Partie réflexive	22
5. Annonce du plan	23
<b>Partie 1 - Description</b>	<b>25</b>
1. Situer les grèves du sexe dans un répertoire d'action collective	25
2. Caractéristiques	27
2.1. Localisation géographique	27
2.2. Initiation	27
2.3. Participation	28
2.4. Revendication	29
2.5. Cibles	30
2.6. Durée	31
2.7. Efficacité	31
2.7.1. Réflexions sur la question de la réussite ou de l'échec des mouvements sociaux	33
3. Conclusion	34
<b>Partie 2 - La logique derrière les grèves du sexe</b>	<b>35</b>
1. Boycott ou grève: une distinction pas si anodine	35
2. Quelle(s) stratégie(s) aux grèves du sexe ?	37
2.1. Premier levier: jouer sur la frustration et le manque	39

2.2. Deuxième levier: capter l'attention médiatique	40
2.3. Troisième levier: amoindrir le statut social	40
2.4. La grève du sexe comme moyen d'autodéfense	41
2.5. Conclusion	42
3. Contraintes structurelles sous-jacentes	42
<b>Partie 3 - Un mode d'action en tension entre émancipation, aliénation et exclusion</b>	<b>47</b>
1. Un mode d'action émancipateur	47
2. Un mode d'action aliénant	48
3. Un mode d'action vecteur d'exclusion	49
3.1. La sexualité comme travail rémunéré	49
3.2. La place des personnes issues de la communauté LGBT+	50
<b>Conclusion</b>	<b>52</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>54</b>
<b>Annexe</b>	<b>58</b>

# Introduction

Nous sommes au 17<sup>ème</sup> siècle en Amérique du Nord. C'est une période difficile pour les Iroquois.es, assombrie par la guerre faisant rage entre les différentes tribus. Alors que les hommes commencent, font et terminent les guerres, décidant quand et contre qui se battre, les femmes des tribus épuisées par ces combats décident d'agir en lançant une action qui sera considérée comme la première rébellion féministe se déroulant aux Etats-Unis d'Amérique. Leur but ? Obtenir plus de pouvoir afin de décider elles-mêmes s'il y a lieu ou non de faire la guerre. Pour ce faire, leur première décision ne sera nulle autre que de cesser immédiatement d'entretenir toute relation sexuelle et de reproduction<sup>1</sup>.

Si ce mouvement des femmes iroquoises au 17<sup>ème</sup> siècle constitue aujourd'hui la trace historique la plus ancienne de grève du sexe, le mode d'action avait déjà été évoqué de manière fictive dans une comédie grecque écrite en 411 av. J.-C. par Aristophane, dans laquelle Lysistrata appelle les femmes à faire la grève du sexe pour mettre fin à la guerre du Péloponnèse. Depuis, les grèves du sexe ont également été reprises dans d'autres œuvres culturelles, notamment au cinéma. Ainsi, un film turc populaire de 1983 mettant en scène des femmes organisant une grève du sexe pour s'opposer à la division inégale du travail entre hommes et femmes inspira des femmes turques à lancer une telle action en 2001<sup>2</sup>. Plus récemment, les films "*La source des femmes*" et "*Chi-raq*" parus respectivement en 2011 et 2015 mettent également en scène de telles actions.

Plus qu'une simple référence culturelle, la grève du sexe est un instrument politique bien réel puisque de telles actions ont été lancées ces dernières années dans le cadre de la crise de l'avortement aux Etats-Unis, et que d'autres avaient été organisées ailleurs et pour d'autres raisons avant cela. Pourtant, les grèves du sexe modernes semblent peu évoquées dans le domaine d'étude des mobilisations collectives. Or, celles-ci, de par le fait qu'elles se saisissent de la sexualité pour faire passer des revendications et qu'elles investissent la sphère privée plutôt que l'espace public pour provoquer des changements à grande échelle, soulèvent des questions autour de la sexualité et quant au rôle que celle-ci occupe au sein du monde social.

---

<sup>1</sup> Vanchieri N. (2011), "Iroquois women gain power to veto wars, 1600s", *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/iroquois-women-gain-power-veto-wars-1600s> (consulté le 14 juillet 2022)

<sup>2</sup> Firke M. (2014), "Turkish women hold sex strike for water system repair, 2001", *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/turkish-women-hold-sex-strike-water-system-repair-2001> (consulté le 06 mai 2022)

Hors de la thématique des grèves du sexe, ces questions ont été explorées par les auteur.rice.s évoluant dans le champ des études matérialistes sur le genre, qui se sont intéressé.e.s à la manière dont la sexualité est prise dans les rapports sociaux de domination entre la classe des hommes et la classe des femmes.

Sur base des analyses et des concepts développés dans ce champ d'étude, ce mémoire, se situant à l'intersection entre les études de genre et la sociologie des mouvements sociaux, propose une analyse matérialiste de ce mode d'action particulier qu'est la grève du sexe.

## 1. Cadre théorique: les études matérialistes du genre

### 1.1. Aux racines de la notion de genre

Ce mémoire s'inscrivant dans le champ des études sur le genre, il paraît opportun de passer brièvement en revue les origines de ce concept avant de s'engouffrer plus en avant et spécifiquement dans les théories que les féministes matérialistes ont proposées par la suite sur base de celui-ci, et qui nous intéressent tout particulièrement dans le cadre de ce travail et de la problématique qui y est traitée.

La distinction entre la femme et la femelle fut introduite en 1949 par la philosophe et essayiste Simone de Beauvoir dans le premier tome de l'essai *Le deuxième sexe* (Bereni et al., 2020). Elle poursuit sa réflexion dans le second tome avec cette citation dont le début est bien connu :

On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un *Autre*. (de Beauvoir, 2021 [1949])

Bien que Simone de Beauvoir ait opéré cette distinction, c'est dans les années 1950 que le psychologue et sexologue John Money fit une distinction terminologique entre le sexe et le genre, et que ce dernier a vu le jour en tant que concept dans le cadre de l'étude de l'intersexuation et de la "transsexualité", expression aujourd'hui sortie de l'usage. Au cours de ses travaux, il approfondit cette distinction en travaillant davantage ce concept et en différenciant les "rôles de genre" au sens des comportements dans les interactions publiques, et "l'identité de genre" renvoyant à l'expérience privée de soi-même (Bereni et al., 2020).

La distinction entre le sexe et le genre est reprise par le Mouvement de libération des femmes qui en fait un argument critique pour appuyer son message et ses revendications. En effet, la sociologue Ann Oakley, dans *Sex, Gender and Society* paru en 1972, exprime l'idée selon laquelle " le



‘sexe’ renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles, tandis que le ‘genre’ renvoie à la distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologiques et les identités des hommes et des femmes.” L’idée étant que dès lors que le genre est un donné social et culturel, nos actions ont une portée dessus et il est possible de se mobiliser pour en changer le contenu (Bereni et al., 2020).

L’utilisation du concept dans le cadre des luttes féministes des années 1960 et 1970 permet de distinguer une “première acceptation du concept de genre” dans laquelle celui-ci “n’est pas déterminé par le sexe car [...] appartient à la sphère du social, c’est-à-dire du ‘construit’ et donc du variable”. Il relève donc de l’idée qu’une part du sexe est “construite” et vient désigner cette dernière. De ce fait, le genre a d’abord été utilisé au pluriel car “s’il existe deux sexe ‘naturel’, il existe en effet au moins autant de ‘genres’ qui s’y articulent en relative autonomie” (Bereni et al., 2020).

En revanche, pour la sociologue Christine Delphy qui est également l’une des figures de proue du féminisme matérialiste, le sexe doit être dénaturalisé et doit être analysé comme découlant du genre qui est dorénavant entendu comme un système d’oppression, un système de division hiérarchique de l’humanité en deux moitiés inégales, synonyme de “patriarcat” ou “d’oppression des femmes” produisant une classe d’hommes dominants qui en bénéficient et une classe de femmes opprimées. “Dans cette idée, le genre ne désigne plus simplement les ‘rôles de sexes’ individuels mais le système qui produit ces sexes comme des réalités sociales distinctes”. Ainsi, pour les féministes matérialistes, “la notion de genre ne désigne plus [...] un simple ‘idéal du moi’ individuel s’imposant différemment aux hommes et aux femmes, mais le principe même d’organisation de ces normes différentes et de ces droits inégaux. Le genre ne construit pas seulement le sexe, il construit les sexes” (Bereni et al., 2020).

Dans les parties qui suivront, j’aborderai et décrirai plus en détails les différentes facettes du genre en tant que système d’oppression et de domination afin d’en saisir les logiques et le fonctionnement.

## 1.2. Le processus de bicatégorisation par sexe

Dès la naissance, et parfois même avant, tout individu se retrouve confronté au système du genre via le processus de bicatégorisation par sexe. La sociologue Michal Raz (2021) définit cette bicatégorisation comme “le processus par lequel sont créées deux classes dissymétriques et mutuellement exclusives”, celle des hommes et celle des femmes.

Bien que ces classes soient pensées comme naturelles, universelles et anhistoriques, des variations sont constatées en fonction de la culture et de la période considérée. De ce fait, l’auteur souligne le caractère artificiel et socialement construit de ce processus qui exclut des personnes qui ne s’y conforment pas et dont les “corps défient un ordre genré pensé comme naturel” telles que les personnes intersexes ou les personnes souhaitant changer de sexe. Elle relève également la

“persistance de la bicatégorisation” passant par l’assignation de diagnostics et l’imposition d’interventions médicales destinées à faire rentrer les individus “de force” dans l’une ou l’autre de ces deux catégories.

Pour Raz, la bicatégorisation est donc une construction sociale qu’il est possible de remettre en question et de déconstruire par l’analyse, ce à quoi des travaux féministes contribuent:

La bicatégorisation se révèle donc être un postulat et, ce faisant, une norme à déconstruire, dans un champ d’études féministes des sciences qui remet en cause la binarité naturelle de la division entre les sexes en interrogeant le processus de production d’une catégorie [Gardey et Vuille, 2018 ; Jordan-Young et Karkazis, 2019]. Certains travaux ne se contentent pas d’une remise en question : ils cherchent à proposer de nouveaux modèles de compréhension du sexe qui soient plus proches de la réalité empirique.

Toutefois, bien qu’elles se rejoignent pour questionner les rapports inégalitaires de genre, on peut distinguer quatre courants parmi les critiques féministes selon leur manière de concevoir l’articulation entre ces rapports et le sexe biologique:

- 1) Pour les féministes différentialistes, la bicatégorisation découlerait d’une réalité naturelle précédant l’ordre social, dont découlerait l’inégalité et donc la domination masculine. Selon cette optique, “la critique politique doit se concentrer non pas sur la différence des sexes, condition universelle et nécessaire de l’altérité, mais sur la hiérarchisation qui en découle”.
- 2) Le deuxième courant distingue le sexe, désignant un “donné biologique invariant”, du genre comme construction sociale qui s’y superpose sans forcément penser un lien entre les deux. Sous cette perspective, alors que le genre peut être remis en question, le sexe est quant à lui renvoyé à “un espace biologique inquestionnable, et donc impensé”.
- 3) Les féministes matérialistes s’opposent à ce dernier point, et considèrent également le sexe comme “processus de catégorisation pleinement politique et social”. Ainsi, le sexe lui-même est considéré comme une construction sociale “façonnant la manière dont on conçoit la différence biologique entre les sexes” et permettant “la division et la hiérarchie entre hommes et femmes”.
- 4) Plutôt que de rejeter la biologie, des femmes biologistes travaillant dans le champ des sciences de la “différenciation sexuelle” prennent le contrepied de cet impensé et “montrent que la binarité des sexes, loin d’être un ‘fait de nature’, est un processus de bicatégorisation produit par les scientifiques”. Elles travaillent alors notamment à “déconstruire l’évidence des ‘faits biologiques’ liés au corps et à la différence des sexes”. (Raz, 2021)

Dans le cadre de ce travail centré sur l'application des théories matérialistes à l'analyse des grèves du sexe, je me focaliserai donc sur la compréhension que donne ce troisième courant du phénomène de bicatégorisation.

### 1.3. Le système hétéronormatif

Il a donc été montré que, dans le courant matérialiste, la catégorisation par sexe est le produit artificiel d'un système politique et social de domination, le genre, dans lequel il s'insère et dont il garantit le fonctionnement. Mais par quel mécanisme ?

Pour la philosophe et essayiste issue du féminisme matérialiste Monique Wittig (2018 [2001]), cette division par sexe, qu'elle considère donc comme étant une division politique et sociale, est aux fondations de la "société hétérosexuelle", car celle-ci présuppose l'existence de deux catégories distinctes (bien qu'artificiellement), les femmes et les hommes.

L'une des caractéristiques de cette société est le faux-semblant naturel de celle-ci. Le terme "hétérosexualité" a d'ailleurs été forgé en même temps que le terme "homosexualité" au 19<sup>ème</sup> siècle par Karl-Maria Kertbeny, un militant homosexuel "qui cherchait à constituer les deux orientations comme des réalités également naturelles et légitimes" (Chauvin & Lerch, 2021). Le terme d'"hétérosexualité" a donc vu le jour en contrepartie du terme "homosexualité". Avant cela, "l'hétérosexualité allait tellement de soi qu'elle ne portait pas de nom" (Wittig, 2018 [2001]).

L'hétérosexualité est donc vue comme naturelle, allant de soi, et les individus sont pensés comme naturellement hétérosexuels. Et ce sont bien le sexe et le genre en tant que constructions sociales qui permettent à ce système de se parer d'atours naturalistes. En effet, la politicienne et journaliste Clémentine Autain (2002), citant la philosophe Elisabeth Badinter souligne que la "définition du genre implique spontanément la sexualité: qui fait quoi et avec qui? L'identité masculine est associée au fait de posséder, prendre, pénétrer, dominer et s'affirmer, si nécessaire, par la violence. L'identité féminine, au fait d'être possédée, docile, passive, soumise."

Louis-Georges Tin (2003) évoque également comment ces inégalités et la non-réciprocité entre les sexes supposées par le genre servant à promouvoir une complémentarité, et, parlant d'hétérosexisme, souligne qu'elle exclu par là même l'homosexualité :

L'hétérosexisme est un principe de vision et de division du monde social, qui articule la promotion exclusive de l'hétérosexualité à l'exclusion quasi promue de l'homosexualité. Il repose sur l'illusion téléologique selon laquelle l'homme serait fait pour la femme, et surtout la femme pour l'homme, intime conviction qui se voudrait le modèle nécessaire et l'horizon ultime de toute société humaine.

[...]

[C'est] un système de pensée qui, par ces injonctions à la conjugalité, à la maternité, et surtout à l'amour (qui est souvent l'opium des femmes), confirme la domination masculine dans les rapports de sexe. Il entretient les femmes dans l'idée que leur louable et généreuse douceur les destine naturellement au service et à l'amour de l'homme et de la famille, et parallèlement conforte les hommes dans le sentiment que la femme leur est naturellement due, selon l'ordre des choses, et en raison aussi de leur « vaillance », obscure conviction qui justifie confusément et a priori les harcèlements et les agressions sexuelles de toutes sortes, perpétrés parfois en toute quiétude, et même, étrangement, dans un esprit de relative légitimité, qui donne à croire à une forme extrême de cynisme, là où il faudrait voir peut-être une sorte de naïveté paradoxale, bien entendu intolérable.

Or, Monique Wittig (2018 [2001]) met en avant le caractère artificiel de cette société et parle d' "hétérosexualisation" des femmes. Elle évoque ainsi la possibilité d'une culture lesbienne six siècles avant notre ère. Adrienne Rich (1981), essayiste et militante féministe issue elle aussi du féminisme matérialiste, évoque alors la violence avec laquelle les femmes sont contraintes au respect de la norme hétérosexuelle:

L'hétérosexualité a été imposée aux femmes d'une façon à la fois brutale et insidieuse, et cependant partout il y a eu des femmes pour résister, souvent au prix de la torture physique, de l'emprisonnement, de la chirurgie mentale, de l'ostracisme social et de l'extrême misère.

L'hétérosexisme est alors une institution à laquelle tous les individus sont quotidiennement rappelés par des rappels à l'ordre symboliques et ce "quelle que soit leur orientation sexuelle, qu'ils se situent ou non à l'extérieur du cadre défini" (Tin, 2003). Il s'agit d'un système dans lequel on entre de force dès lors qu'on est sexualisé et dont on ne peut sortir:

La catégorie de sexe est le produit de la société hétérosexuelle qui fait de la moitié de la population des êtres sexuels en ce que le sexe est une catégorie de laquelle les femmes ne peuvent pas sortir. Où qu'elles soient, quoi qu'elles fassent (y compris lorsqu'elles travaillent dans le secteur public), elles sont vues (et rendues) sexuellement disponibles pour les hommes et elles, seins, fesses, vêtements, doivent être visibles. (Wittig, 2018 [2001])

Selon ce prisme, se soustraire à la norme hétérosexuelle équivaldrait à se soustraire du sexe. Ainsi, selon le sociologue Emmanuel Beaubatie (2019), "les orientations sexuelles ont un pouvoir

performatif du point de vue du genre, elles contribuent à faire et à défaire l'appartenance à une catégorie de sexe ou à l'autre". Dans cette idée, Monique Wittig (2018 [2001]) avance que les femmes peuvent essayer d'échapper à leur classe en devenant lesbienne. Dans cette même idée, la journaliste, politicienne et militante féministe et LGBT+ Alice Coffin (2020) écrit que "s'afficher lesbienne, c'est être d'emblée cataloguée par le monde extérieur comme un être en transgression". En ce sens, avoir une orientation sexuelle qui sort du cadre hétéronormé, c'est sortir du rôle dévolu au sexe qui nous a été attribué, présenté comme naturel, et auquel on est rappelé.

Si les féministes matérialistes mettent le sexe et l'hétérosexualité au coeur de leurs analyses, c'est parce que ces systèmes permettent la domination, l'appropriation d'une classe par une autre, et donc des femmes par les hommes (Chauvin & Lerch, 2021). Dans l'introduction de son livre *La pensée straight*, Monique Wittig (2018 [2001]) déclare ainsi que "l'hétérosexualité est le régime politique dans lequel nous vivons fondé sur l'esclavagisation des femmes" et définit finalement l'hétérosexualité comme "une rationalisation qui consiste à présenter comme un fait biologique, physique, instinctuel, inhérent à la nature humaine, la confiscation de la reproduction des femmes et de leurs personnes physiques par les hommes". Ce phénomène d'appropriation, et de confiscation de la classe des femmes, de leur reproduction, de leur production et de leurs personnes physiques est désigné par les féministes matérialistes notamment sous le concept de *sexage*.

#### 1.4. Le sexage

Ainsi, pour Colette Guillaumin, autre sociologue majeure du courant féministe matérialiste, la relation hétérosexuelle "n'implique pas seulement une exploitation, mais également un rapport d'appropriation qu'elle appelle 'sexage', au centre duquel se trouve l'institution du mariage" (Bereni et al., 2020), lui-même au coeur du système hétérosexuel. Ce concept est directement inspiré du terme "esclavage" afin de renvoyer à l'idée d'une appropriation physique totale, non limitée dans le temps et non rémunérée. En effet, alors que dans une relation d'exploitation c'est la force de travail qui est appropriée, dans une relation d'appropriation c'est l'origine même de cette force de travail qui est appropriée, donc le corps même.

Guillaumin (1978) identifie quatre faces à cette appropriation. En premier lieu, elle décrit la manière dont le temps est approprié explicitement via le contrat de mariage qui n'est pas limité en termes de temps, où celui-ci n'est pas mesuré et où le temps de travail, effectué par l'épouse ou par les autres femmes de sa famille, n'est pas évalué. Car, en effet, il est attendu que les femmes s'occupent de l'entretien quotidien du ménage et des autres tâches domestiques, des enfants, des hommes, etc.

Deuxièmement, les produits du corps des femmes sont appropriés, que ce soit les cheveux, le lait ou les enfants, dernier cas qu'elle souligne d'autant plus qu'à l'époque où elle écrit ces mots, la

majorité des femmes n'ont pas de possibilité réelle de contraception. De ce fait, et du fait que "le nombre des enfants n'est pas soumis à contrat", alors "l'épouse doit faire et fera tous les enfants que lui voudra imposer l'époux". L'avortement, qui existait alors officieusement, était tout autant "le recours des femmes dont l'homme ne voulait pas l'enfant [...] que celui de celles qui n'en voulaient pas elles-mêmes".

Sur ces sujets, il faut tout de même mettre en avant que la situation a quelque peu changé depuis lors, que ce soit sur le sujet de l'avortement ou de la contraception, comme le souligne Autain (2002):

La libération de la contraception et de l'avortement représente une véritable révolution pour l'émancipation des femmes en général et de leur sexualité en particulier.

Mais malgré cela, force est de souligner que leur disponibilité a amené à l'apparition de nouvelles inégalités entre femmes et hommes, ce que met en avant la sociologue Mona Claro (2021):

La contraception peut être un instrument de "liberté", mais aussi de "contrainte" [Baulieu *et al.*, 1999]; son histoire peut être racontée sur le mode de la "légende rose", mais aussi de la "légende noire" [de la Rochebrochard, 2008].

En effet, la contraception a également pu être utilisée comme un outil politique de contrôle social visant à faire respecter une certaine norme procréative.

Par ailleurs, ces évolutions ont également fait apparaître de nouvelles inégalités entre hommes et femmes. Si la contraception est en libre disposition chez nous, son coût ainsi que la prise en charge de celle-ci revient la plupart du temps aux femmes, notamment à travers la pilule, massivement prescrite, qui affecte également leur santé (Spira, 1999).

Colette Guillaumin continue donc son analyse en affirmant que c'est au père qu'appartiennent les enfants, distinguant bien en décrivant ce fait la possession et la charge matérielle, car si la première est revendiquée par les hommes, la seconde est confiée aux femmes, ce qui est généralement le cas pour l'ensemble des possessions de l'homme dont l'entretien est échu aux femmes. Ce qui est même inscrit juridiquement dans le cas des enfants puisque, écrit-elle "les enfants continuent à appartenir au père, même lorsque leur mère en a la charge matérielle en cas de séparation".

En troisième lieu, l'appropriation des femmes par les hommes passe par l'obligation sexuelle, un "usage physique sexuel" qu'elle désigne également comme le "seul usage physique possible lorsque la rencontre est fortuite et qu'il n'existe pas de liens sociaux stables". Elle distingue dans cette

conception les notions de sexualité et de “sexe”, car il s’agit d’une relation qui ne se base pas sur le désir, mais simplement sur un usage, un contrôle, assimilable au viol.

Elle décline cet usage en deux formes : l’une non monétarisée dans le cadre du mariage et l’autre monayée, la prostitution. *A priori* ces deux usages s’opposent sur ce caractère monnayé ou non, qui sert de “mesure de cet usage physique”. Ainsi, la prostitution est rémunérée en quantité déterminée, correspond à un temps déterminé, et les actes y sont codifiés et limités au cadre strictement sexuel tandis que, dans le cadre du mariage, l’usage physique est étendu à toutes ses formes possible, dont le rapport sexuel qui est obligatoire dans le contrat de mariage.

Guillaumin souligne ainsi qu’alors que l’adultère masculin correspond à l’établissement d’un “rapport coutumier d’appropriation sur une autre femme déterminée” et non seulement au fait d’avoir un rapport sexuel avec une femme hors mariage, l’adultère féminin correspond bien au fait d’avoir un rapport sexuel hors mariage. Cela signifie que, dans le cadre du mariage, le corps de la femme est bien possession de son mari et qu’elle n’en “dispose pas de son libre usage” alors que “le contraire n’est pas vrai”. Ce raisonnement expliquerait, selon elle, l’absence de prostitution pour les femmes car “il ne peut y avoir de prostitution *pour* ceux qui n’ont pas la propriété de leur propre corps”.

Dans le livre *La grande arnaque: sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paola Tabet (2004), ethnologue, anthropologue et autre figure majeure du féminisme matérialiste, s’intéresse aux relations sexuelles hétérosexuelles impliquant une transaction économique de l’homme vers la femme, ce qui concerne, selon elle, la majorité de ces relations, et ce dans diverses sociétés. Pour l’auteurice :

Dans un contexte général de domination des hommes sur les femmes, les rapports entre les sexes ne constituent pas un échange réciproque de sexualité. Un autre type d’échange se met en place : non pas de la sexualité contre de la sexualité, mais une compensation contre une prestation, un paiement (en valeur économique mais aussi bien en valeur-prestige, statut social, nom) contre une sexualité largement transformée en service. L’échange économique-sexuel devient ainsi la forme constante des rapports entre les sexes et structure la sexualité elle-même.

[Dans ce contexte,] la sexualité n’apparaît pas comme un échange réciproque entre hommes et femmes, mais comme *un échange asymétrique*. Non pas *un échange du même avec du même*, de la sexualité échangée contre de la sexualité, mais une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées (don, compensation en argent, emploi, promotion, prestige ou statut social, et jusqu’au nom, pour n’en citer que quelques-unes) en échange d’une sexualité largement transformée en service.

De ce fait, pour Paola Tabet, “l’échange économique-sexuel constitue ainsi, on peut le dire, la charnière de classe entre les hommes et les femmes, un rapport sous-jacent et articulé aux systèmes sociaux et économiques les plus divers et qui pourtant en constitue la base”, un système complexe, compact et global qui “lie oppression sexuelle, limitation de la connaissance et exploitation économique”.

Enfin,Guillaumin explique que cette appropriation passe par la charge physique des membres du groupe (invalides par l’âge - bébés, enfants, vieillards - ou malades et infirmes ainsi que des *membres valdies du sexe mâle*), où les femmes sont alors réduites à l’état “d’outils dont l’instrumentalité s’applique de surcroît et fondamentalement à d’autres êtres humains”. Elle désigne par là la relation d'appropriation par laquelle, dans les pays occidentaux, les femmes sont toujours consacrées à “assurer hors salariat l’entretien corporel, matériel et éventuellement affectif de l’ensemble des acteurs sociaux” de manière durable et sans compensation monétaire.

Colette Guillaumin à travers ces exemples dénombre alors cinq moyens par lesquels les femmes sont appropriées par les hommes:

- le marché du travail ;
- le confinement de l’espace ;
- la démonstration de force ;
- la contrainte sexuelle ;
- l’arsenal juridique et le droit coutumier.

Se basant sur l’essai *L’Origine de la Famille* de Gough, Rich (1981) dresse un constat similaire et reprend les sept caractéristiques du pouvoir masculin dans les sociétés contemporaines et archaïques:

- la capacité des hommes à interdire toute sexualité aux femmes ou à leur en imposer une ;
- à diriger et exploiter leur travail pour en contrôler le produit ;
- à s’approprier ou à leur retirer leurs enfants ;
- à enfermer physiquement et entraver leur liberté de mouvement ; à les utiliser comme objet d’échange ;
- à étouffer leur créativité ;
- à mettre hors de leur portée de vastes domaines de connaissances et de réalisations culturelles .



## 1.5. L'acte hétérosexuel comme lieu de domination

Si certains auteurs peuvent être amenés à décrire l'acte sexuel comme étant devenu aujourd'hui une action égalitaire et réciproque (Chauvin & Lerch, 2021), d'autres telle que l'essayiste Andrea Dworkin (2019 [1987]) ont pu analyser les relations sexuelles dans le cadre hétérosexuel comme un lieu intrinsèque de domination de par l'acte pénétratif en lui-même, qu'elle analyse comme une "colonisation" du corps féminin par l'être masculin:

La baise normale par un homme normal est interprétée comme un acte d'invasion et d'appropriation, entrepris en mode de pénétration : un acte colonisant, contraignant (viril) ou quasi violent ; l'acte sexuel, de par sa nature, livrerait la femme à l'homme.

Alors que l'affirmation des premiers reste de l'ordre d'une conception idéalisée de la sexualité pour un grand nombre d'auteur.rice.s., la description donnée par la seconde manquerait d'analyse et passerait à côté des enjeux réels de dominations issus du monde social et inscrits dans la sexualité, échouant alors à la désessentialiser (Legouge, 2021).

Des liens entre la domination masculine et la sexualité ont déjà été abordé notamment avec le concept d'échange economico-sexuel donné par Paola Tabet qui montre comment la sexualité est un service qui s'utilise comme "monnaie d'échange" pour les femmes dans le patriarcat, ainsi qu'avec Colette Guillaumin qui décrit la sexualité hétérosexuelle comme un usage se basant sur le contrôle dans une relation d'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes. Le philosophe Michel Foucault (1976) analyse ainsi la sexualité comme un "point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir".

La sexualité, bien qu'elle se déroule la plupart du temps dans le cadre intime, est en fait un terrain où les relations sociales de dominations de toutes sortes s'incarnent. Dans cette même idée, Dworkin (2019 [1987]) met en avant que dans le système patriarcal, le coït, c'est à dire la relation sexuelle mettant en scène une femme et un homme, prend nécessairement lieu dans un contexte inégalitaire où "les hommes exercent sur les femmes un pouvoir social, économique, politique et physique", de même que Campagna citée par la sociologue Patricia Legouge (2021) décrit que "le mobile d'un rapport sexuel, allant du don à l'échange en passant par le devoir, le mérite, l'attrait, n'est jamais 'pur', mais configuré par ces multiples logiques".

La construction de ces inégalités de classe et des dominations qui en découlent au sein de la sexualité se fait notamment par un conditionnement de la sexualité (Tabet, 2004). Selon Tabet, le premier aspect de ce conditionnement est la violence, qui se décline d'une part en violence portée directement sur la femme en tant qu'individu, et d'autre part mais dans le même temps sur les femmes en tant que classe sur laquelle elle agit comme un "instrument de terreur". Parmi ces violences:

Le viol conjugal (ou viol domestique, etc.) est le viol le plus largement pratiqué et, selon les sociétés, il peut être ouvertement approuvé et justifié, ou à tout le moins toléré. Cette imposition et cette violence ont de lourdes incidences sur les femmes et sur leur sexualité (et les empêchent de se protéger non seulement des grossesses non désirées, mais également des maladies sexuellement transmissibles et aujourd'hui du risque de mort par le sida).

Ce conditionnement à la sexualité par la violence passe également parfois par des mutilations physiques des parties génitales féminines ou d'autres parties du corps. Affirmant que la plupart de ces mutilations sont effectuées par des femmes sur d'autres femmes, Dworkin (2019 [1987]) met en avant la manière par laquelle les femmes contribuent à perpétuer ces rites qui participent à leur domination:

La femme assume entièrement un genre de responsabilité et s'engage ainsi au maintien de son infériorité : elle police son corps ; elle intériorise les exigences de la classe dominante et, pour être baisée, construit sa vie de façon à répondre à ces exigences. C'est le meilleur système de colonisation au monde : la femme assume le fardeau de la responsabilité de sa soumission, de son objectivation. Dans certains systèmes où transformer la femme en objet pour le sexe exige un terrorisme et une mutilation physique – par exemple, le bandage des pieds ou l'excision du clitoris -, c'est la mère qui le fait, se l'était fait faire par sa mère.

Ces violences participent au processus que la sociologue Martine Court (2021) nomme "incorporation". Cette notion désigne le processus par lequel "les normes, les contraintes et les hiérarchies sociales" s'inscrivent "dans les corps des individus, au sens propre comme au sens figuré", ce qui veut dire tout autant de manière directe et physique (comme c'est le cas pour ces mutilations), que de manière moins "visible" désignant alors plutôt "l'acquisition d'habitudes corporelles sexuellement différenciées ou différenciantes":

Dès leur plus jeune âge, filles et garçons incorporent des manières différentes de tenir leur corps et d'en user, qui signalent durablement leur appartenance de genre. Cette socialisation des corps s'effectue d'abord au sein de la famille, pour partie de façon diffuse et non consciente, pour partie de façon délibérée.

Ce processus d'incorporation passe donc par une manière de socialiser les individus à la sexualité de manière différente selon leur sexe. Ce phénomène de socialisation à la sexualité sexuellement différencié s'exprime notamment par un accès différencié à la connaissance de sa propre sexualité et de son propre corps (Tabet, 2004). Illustrant cette sexualisation différenciée, les sociologues Bajos et Bozon (repris par Legouge, 2021), mettent en avant les divergences des pratiques masturbatoires entre les hommes et les femmes dans leurs travaux:

En France, plus de 90% des hommes disent s'être déjà masturbé, 40% déclarent le faire régulièrement, contre 60% et 17% des femmes. Or la faible promotion de la masturbation féminine est un élément pour comprendre la mise sous condition du plaisir féminin. Si le plaisir est devenu une composante légitime du répertoire sexuel, il demeure toutefois lié à un investissement affectif pour les femmes quand il est représenté comme une forme d'hygiène de vie pour les hommes. [...] La masturbation est présentée comme une technique sexologique pour perfectionner la sexualité relationnelle : il s'agit de "découvrir son corps" et non de pratiquer une autosexualité. Inversement, les discours sur la sexualité masculine dans la presse masculine valorisent la masturbation comme un loisir sexuel, souvent associé de manière implicite à la consommation de pornographie.

Cette différenciation de la sexualité passe également par les représentations sociales disponibles relatives à ce sujet (Legouge, 2021). Or, nombreuses sont les représentations sociales où les femmes sont présentées dans un cadre hétérosexuel, comme des objets de convoitise, disponibles sexuellement, hors de tout contexte affectif, offertes à la consommation des hommes, et ce aussi bien dans la pornographie que dans des médias tels que la publicité (Rich, 1981). Les femmes sont alors représentées sexuellement comme des marchandises "dépourvues de toute personnalité" et destinées à s'adapter à la demande et au plaisir masculin.

Par ailleurs, s'il est considéré comme normal qu'un homme place le plaisir comme premier ou seul mobile pour avoir une relation sexuelle, l'inverse n'est pas vraie pour une femme qui risque d'être stigmatisée sur cette base (Legouge, 2021) car, dans la plupart des représentations, la sexualité des femmes est cantonnée au strict cadre conjugal et affectif. Ainsi, reprenant les résultats de l'enquête *Contexte de la sexualité en France* par Ferrand, Bajos et Andro en 2008, le sociologue Mathieu Trachman (2021) met en évidence:

Un rapprochement des pratiques sexuelles des femmes et des hommes, mais aussi la persistance de la croyance en une différence sexuée des sexualités : alors que les désirs sexuels des hommes sont pensés sur le modèle du besoin à satisfaire, besoin plus important que celui des femmes, les désirs des femmes seraient, eux, plus mesurés, dépendants des sentiments et d'un contexte conjugal.

Selon lui, ces représentations sexuellement différenciées, du fait que "les individus élaborent leur conduite en combinant leurs propres aspirations et ce qu'ils imaginent des aspirations des autres", ont un impact sur les pratiques :

Les femmes sont ainsi quatre fois plus nombreuses que les hommes à répondre avoir souvent accepté des rapports sexuels dans le seul but de faire plaisir à leur partenaire. Un tiers d'entre elles cèdent aux demandes de leurs partenaires lorsqu'elles n'en ont pas envie. En revanche, la majorité des hommes déclarent avoir toujours envie. Ces réponses témoignent du respect donné au primat du désir masculin, mais aussi des adaptations – largement féminines, masculines aussi – que suppose le maintien d'une différence sexuée des désirs.

Dans cette même enquête, les résultats indiquent une opinion majoritairement partagée peu importe la génération ou le sexe d'appartenance selon laquelle les hommes auraient naturellement plus de besoins sexuels que les femmes (Bajos et al., 2008), ce qui tendrait à aller dans le sens de ce que plusieurs auteurs et autrices affirment quant au fait que les différences sexuées d'appétences sexuelles passent pour des différences naturelles, innées (Bourdieu, 1998). A propos de telles conclusions effectuées sur base d'enquêtes quantitatives par questionnaire, il faut toutefois rester vigilant.e quant à ce que sont susceptibles d'exprimer réellement les réponses aux questions posées. Dans ce cas-ci, il paraît prudent de se demander si, au moment de répondre, les répondant.e.s se posaient réellement la question de savoir si les hommes ont plus de besoin sexuels que les femmes de par leur nature ou s'il s'agit d'une problématique imposée, qui ne fait pas de sens pour elleux et qui laisserait place à d'autres interprétation de la question (Bourdieu, 1973). Dans ce cas-ci, est-ce que les gens se posent réellement la question de savoir si le primat du besoin sexuel masculin est inné ou acquis ou s'agit-il seulement de l'expression d'une croyance générale selon laquelle les hommes ont un plus grand besoin sexuel que les femmes en dehors de toutes considérations ontologiques ? Dans tous les cas, cela confirme une représentation sociale majoritairement partagée selon laquelle les hommes ont une plus grande appétence sexuelle que les femmes.

Les représentations sociales sexuellement différenciées de la sexualité ont donc un impact très concret sur la manière dont la sexualité est construite dans les couples hétérosexuels (mais pas que). Additionnées à l'ensembles des processus et phénomènes décrits jusqu'ici, elles contribuent à produire une normativité sexuelle comprenant des rôles prédéfinis assignés selon le sexe et desquels découlent certaines manière d'agir et de penser son corps, sa sexualité mais aussi celle d'autrui. De ce fait, les femmes se voient assigner une posture de concession, focalisée sur la satisfaction et le plaisir masculin qui passe par la dépossession de soi dans l'acte, et la passivité comme preuve d'amour, qui vise à l'incarnation du désir masculin alors qu'encore une fois, la réciproque n'est pas vraie (Tabet, 2004 ; Dworkin, 2019 [1987] ; Legouge, 2021 ; Trachman, 2021).

Ainsi, la sexualité hétérosexuelle est-elle organisée sous le prisme du regard et du désir masculin, et ce jusque dans l'acte de faire jouir. Selon le sociologue Pierre Bourdieu (1998), "la jouissance masculine est, pour une part, jouissance de la jouissance féminine, du pouvoir de faire

jouir”. Dans cette idée, les hommes attendent l’orgasme féminin pour prouver leur virilité et pour leur assurer une forme extrême de soumission de l’être féminin. La pratique de la simulation de l’orgasme constituerait alors une preuve du “pouvoir masculin de rendre l’interaction entre les sexes conforme à la vision des hommes”. C’est donc le plaisir et la satisfaction du désir masculin qui priment dans les relations sexuelles entre hommes et femmes, celles-ci étant organisées autour de ce but.

L’organisation de l’acte sexuel en lui-même, la manière dont celui-ci se déroule, est donc un produit du monde social. C’est ce que les sociologues John Gagnon et William Simon ont mis en avant par la perspective des *scripts sexuels* (Monteuil, 2021) qui recouvre en d’autres termes certains des processus décrits précédemment. Cette perspective contient plusieurs niveaux d’analyse qui interagissent entre eux. Les *scénarios culturels* représentent le niveau le plus large. Il s’agit de “modèles collectivement partagés qui définissent et fournissent les indications concernant les situations et rôles sexuels”. Ces scénarios sont ensuite interprétés d’une part dans les *scripts intrapsychiques*. Situés au niveau strictement individuel, ils “sont constitués des éléments symboliques - fantasmes, souvenirs et répétitions mentales - produisant chez un individu l’excitation ou le déclenchement de l’activité sexuelle”. Enfin, les scénarios culturels sont également interprétés au niveau des *scripts interpersonnels* qui "correspondent eux aux scénarios instruisant spécifiquement la réalisation des conduites interpersonnelles, et à leur application dans une interaction concrète - de la même façon qu’un acteur interprète son rôle”. Dans la continuité de ce qui a été dit jusqu’ici, ces sociologues ont mis en évidence des différences selon le sexe dans ces scripts sexuels ceux-ci étant influencés par la socialisation sexuée.

Pour finir, la domination masculine qui s’inscrit dans ces scripts sexuels, va jusqu’à s’étendre aux pratiques contraceptives, comme cela a déjà été abordé plus haut. L’historienne Elodie Serna (2022) analyse alors l’éjaculation intravaginale comme “un plaisir dont on fait porter les conséquences sur les femmes lesquelles n’en tirent pourtant pas de jouissance particulière d’un point de vue physiologique” alors que “c’est aux femmes de se contracepter afin que leurs partenaires puissent éjaculer en elles”.

## 1.6. La domination masculine hors de la sphère intime

Si le genre et le sexe impactent les individus dans leur intimité et leur sexualité, ils impactent également des domaines considérés davantage comme publics tels que le travail, l’économie et la politique. Les analyses matérialistes sur le patriarcat - concept qui renvoie à un “rapport social marqué par le pouvoir et la domination, dont il faut repérer les bénéficiaires et les opprimé.e.s” - ont ainsi “permis de rendre compte de manière spécifique des dimensions économiques de la domination des hommes sur les femmes” (Bereni et al., 2020).

Dans cette idée, si la relation d'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes a été abordée plus haut, l'étendue des effets de celle-ci dans la sphère publique ne l'a pas encore été. Or, pour la géographe Anne Clerval et la sociologue Christine Delphy (2015):

Le patriarcat correspond au système de production domestique, dans lequel les femmes sont exploitées et, sauf si elles gagnent suffisamment en travaillant "au dehors" en plus, sont économiquement dépendantes de leur conjoint.

En effet, dans la conjugalité hétérosexuelle à laquelle les femmes sont assignées, celles-ci se voient également attribuer par le sexage la charge de la production domestique. Il s'agit d'une activité productrice de richesse qui prend place dans le milieu familial, non déclarée, enregistrée ou comptabilisée, et à laquelle aucune reconnaissance financière ou juridique n'est attribuée. Cette forme spécifique de travail gratuit assigné aux femmes est au fondement de l'exploitation patriarcale dont bénéficient les hommes (Bessière & Gollac, 2021).

De par cette charge de travail dont ils sont libérés puisque les activités domestiques sont majoritairement dévolues aux femmes, les hommes ont plus de temps à consacrer à leur carrière, tandis que les femmes en ont moins à consacrer pour la leur. De ce fait, les femmes finissent par rencontrer un *plafond de verre* (Buscatto & Marry, 2009) au cours de leur carrière limitant leur accès aux postes ayant le plus de prestige et de responsabilités, et sont même parfois contraintes à effectuer des activités à temps partiel plutôt qu'à temps plein. Ainsi, les femmes sont-elles également "concentrées dans les secteurs les moins rémunérateurs" (Bessière & Gollac, 2021).

De ces inégalités sexuées dans la manière dont est réparti le travail dans ses différentes déclinaisons découlent d'autres inégalités. Si on constate globalement une différence de revenu entre les femmes et les hommes, les premières étant moins bien rémunérées que les seconds, cette différence est bien plus grande au sein même des couples qu'entre individus célibataires. Cette situation contribue d'autant plus à la domination masculine dans le couple puisque c'est souvent la personne du couple la mieux rémunérée qui détient le plus de pouvoir domestique. En outre, il convient également noter que même pour un travail égal et un temps de travail égal, le salaire d'une femme sera inférieur à celui d'un homme (Bessière & Gollac, 2021).

L'appropriation masculine du travail domestique effectué par les femmes participe ainsi à produire une division sexuée du travail. Paola Tabet (1979) affirme également qu'à cette division participe également le contrôle masculin des instruments de production, exposant que les activités nécessitant ou s'effectuant par l'usage d'outils ou d'armes ou relatives à la production de ceux-ci sont réservées aux hommes tandis que celles où l'accomplissement des tâches passe par le corps ou qui requièrent des outils moins performant sont assignées aux femmes. Ainsi, les hommes monopolisent

“les capitaux techniques (outils, armes) et humains (formations les plus rémunératrices et prestigieuses)” (Bessière & Gollac, 2021).

De cette division sexuée du travail découle une absence globale des femmes aux positions de pouvoir et de prestige, dont témoigne la socio-anthropologue Nicole-Claude Mathieu (1980):

Non seulement ne trouve-t-on pas de femmes dans les professions où s'exercent le pouvoir politique, les hauts posts dans les partis politiques, les syndicats, le gouvernement, etc., ou qui ont le pouvoir financier des banquiers, des avocats, etc., tandis qu'elles constituent la presque totalité du “personnel de service”, mais en plus au sein de chaque profession, plus une catégorie est défavorisée (en comparaison avec les “responsabilités supérieures”) ou mal rémunérée (les deux allant généralement de pair), et plus on y trouve de femmes.

Par ailleurs, si les femmes sont tenues à l'écart des postes de pouvoir et à responsabilités, il faut également noter qu'elles ont longtemps été tenues à l'écart du droit de vote, étant considérées comme incapables de choisir une orientation politique.

Ce sont ces inégalités de sexe qui produisent le déséquilibre duquel découlent les échanges économique-sexuels analysés par Paola Tabet (2004) car du fait de ce déséquilibre les femmes n'ont pas un accès direct aux capitaux financiers et symboliques qu'elles obtiennent alors en échange de leur sexualité. En effet, “l'exploitation de leur corps et de leur travail, gratuit et disponible sans limite - va de pair avec l'appropriation par les hommes du capital, au sens de ce qui donne au travail une valeur” (Bessière & Gollac., 2021). Ce déséquilibre économique participe donc également à “maintenir l'intérêt matériel de la mise en couple et du mariage, et donc la poursuite de leur exploitation domestique, dans un incessant cercle vicieux” (Clerval & Delphy, 2015).

Ainsi, même lorsque l'égalité juridique formelle est atteinte, les conditions matérielles de la dépendance des femmes persistent (Clerval & Delphy, 2015) notamment de par les mécanismes de socialisation et d'incorporation décrits plus haut qui essentialisent ces rapports de classe, et sont préservées par le capitalisme impérialiste qui s'approprie ce travail non rémunéré (Bessière & Gollac, 2021).

## 2. Problématique

L'objectif de ce mémoire est de proposer une analyse générale des grèves du sexe en tant que mode d'action collective sous le cadre des théories matérialistes du genre qui vient d'être décrites ci-dessus.

Les grèves du sexe reprises ici n'incluent pas les grèves ayant été effectuées exclusivement par des prostituées<sup>3</sup> ou encore des formes alternative de grève du sexe comme le mouvement des femmes ougandaises de 2018 qui ont instauré une taxe sur le sexe à l'égard de leur maris<sup>4</sup>. De fait, les grèves du sexes auxquelles je m'intéresse ici incluent uniquement les actions visant avant tout la sphère privée (au contraire des grèves des prostituées) et pour lesquelles une cessation totale des activités sexuelles était prévue (au contraire du mouvement des femmes ougandaise évoqué ci-dessus). En effet, j'estime que l'exclusion de ces mouvements est justifiée de par le fait que leur fonctionnement diffère radicalement de celui des grèves du sexes auxquelles ce mémoire est consacré.

Plus précisément, le but sera de mobiliser les théories matérialistes du genre afin de comprendre la manière dont les grèves du sexe se déploient concrètement au sein des rapports sociaux de sexe, de mettre en lumière les logiques structurelles et systémiques sous-jacentes à celles-ci, mais également de souligner les effets qu'elles sont susceptibles de provoquer de par leur fonctionnement.

### 3. Méthodologie

Le but étant d'analyser les grève du sexe dans leur globalité en tant que mode d'action collective à part entière pour pouvoir en tirer des traits et des caractéristiques générales, je ne pouvais me baser uniquement sur une étude de cas isolé. De ce fait, j'ai décidé de me baser sur un pluralité de cas qui se sont passés dans différents pays afin de pouvoir les mettre en comparaison, en tirer des tendances, des caractéristiques communes, et des points de divergences.

Dans cette optique, j'ai constitué un corpus reprenant 23 grèves du sexe et appels à la grève du sexe provenant de 15 pays différents entre 1997 et 2022, sur base d'articles journalistiques et scientifiques obtenus en utilisant les mots-clés "grève du sexe", "sex strike", "sexual boycott", "boycott du sexe", et "lysistratic non-action" ou "non-action lysistratique" sur des moteurs de recherche en lignes généraux et scientifiques. Le tableau en annexe reprend la liste de ces grèves du sexe répertoriées. Il faut noter que, n'ayant pas pu consulter l'intégralité des liens obtenus, cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité.

### 4. Partie réflexive

En fonction de la manière dont elle est socialisée et de sa position sociale, une personne adoptera un regard spécifique sur le monde, ainsi que des manières incorporées de penser et d'agir.

---

<sup>3</sup> Au regard de l'idée selon laquelle le sexe dans le mariage est considéré comme un travail gratuit, le terme de "prostituées" est ici préféré à l'expression "travailleuses du sexe" pour désigner spécifiquement la profession

<sup>4</sup> Abou Ez E. (2018). "Ouganda: des femmes imposent à leurs maris une «taxe» sur le sexe", *France TV Info*. Disponible en ligne: [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/ouganda-des-femmes-imposent-a-leurs-maris-une-taxe-sur-le-sexe\\_3056549.html?fbclid=IwAR1Zs\\_vTpfnPbd-U8gQ6Co82NlgaSNYnfl89p-mh4rkiD-nwrWAlEUUAHEc](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/ouganda-des-femmes-imposent-a-leurs-maris-une-taxe-sur-le-sexe_3056549.html?fbclid=IwAR1Zs_vTpfnPbd-U8gQ6Co82NlgaSNYnfl89p-mh4rkiD-nwrWAlEUUAHEc) (consulté le 02 aout 2022)



Tout travail de recherche impliquant des interactions entre le chercheur et son sujet, celui-ci n'est pas une activité épargnée par ces influences. Nul n'échappe à ce phénomène ni ne peut se départir de sa subjectivité par l'intervention d'une "rupture axiologique" opérant par elle-même, et il me paraît donc important, dans une quête d'objectivité scientifique, de clarifier la position subjective de laquelle j'effectue ce travail de recherche. Je vais donc m'employer ici à mettre en évidence des éléments de mon parcours biographique qui selon moi sont susceptibles d'intervenir dans ma manière subjective de concevoir les rapports sociaux de genre. Toutefois, ce sont là les éléments dont je suis consciente et qui me paraissent pertinents d'évoquer dans ce cadre, et il est donc possible que d'autres y soient éludés.

J'ai pour ma part été socialisée depuis ma naissance en tant que femme dans un contexte fortement hétéronormé. J'ai donc grandi dans ce cadre, m'amenant à me penser sous une identité hétérosexuelle, et à expérimenter celle-ci à travers différentes relations. Ces dernières années, j'ai entrepris de remettre en question ce cadre et cette identité hétérosexuelle. Cette démarche personnelle m'a amenée à me confronter à de la littérature et des discours LGBT+. Ces expériences ont constitué pour moi une porte d'entrée vers les idées féministes et les études de genre, et m'ont amenée à adopter un regard matérialiste sur les rapports entre hommes et femmes. De ce fait, ce parcours a pu déterminer le choix d'un tel cadre théorique plutôt qu'un autre pour étudier les grèves du sexe.

## 5. Annonce du plan

En première partie de ce mémoire, sur base de l'analyse qualitative du corpus étudié, je tâcherai de décrire ce que sont les grèves du sexe en énonçant diverses caractéristiques de celles-ci, telles que les contextes dans lesquels elles sont déployées ou par qui elles le sont, les revendications qu'elles visent à soutenir, etc. Cela permettra de donner un aperçu qui, bien que non-exhaustif, permet d'appréhender concrètement ce que sont les grèves du sexes et comment celles-ci se déploient. C'est sur base des caractéristiques notables mises en avant dans cette partie descriptive que je pourrai développer l'analyse théorique dans les parties subséquentes.

En second lieu, j'aborderai la question du fonctionnement de ce mode d'action de manière analytique au regard du cadre théorique sélectionné, afin de comprendre les stratégies opérant lors des grèves du sexe et la manière dont celles-ci opèrent pour constituer un instrument efficace, ou tout du moins qui peut sembler l'être pour les personnes qui s'en saisissent, pour appuyer des revendications. En prolongation de ces questions, je proposerai quelques réflexions sur les contraintes structurelles permettant aux grève du sexe de faire partie du répertoire d'action collective d'une société à un moment donné.

Enfin, je terminerai par m'interroger quant à la propension selon laquelle ce mode d'action collective, de par la manière dont il fonctionne et le contexte au sein duquel il émerge nécessairement, peut constituer un instrument d'émancipation ou à l'inverse contribuer à reproduire l'ordre social existant.

# Partie 1 - Description

Dans cette première partie sera donné un aperçu majoritairement descriptif des grèves du sexe répertoriées en présentant certaines de leurs caractéristiques ainsi que certains éléments des contextes dans lesquels elles ont émergé. En premier lieu, je tâcherai de catégoriser et de situer ce mode d'action que constituent les grèves du sexe au sein du répertoire d'action collective. Ensuite, je retracerai l'utilisation des grèves du sexe au cours des 25 dernières années à travers le monde en mettant en lumière certaines de leurs caractéristiques notables. Enfin, je discuterai de la question de l'efficacité et des résultats de ce type d'action.

## 1. Situer les grèves du sexe dans un répertoire d'action collective

Selon l'historien Alexander Maxwell (2016) la grève du sexe ou boycott sexuel "implique que les femmes refusent d'avoir des relations sexuelles avec leur mari ou petit ami jusqu'à ce que les revendications soient satisfaites". Toutefois, cette définition mérite selon moi d'être revue sur certains points. Tout d'abord, bien que les grèves du sexe féminines représentent la grande majorité des cas répertoriés, une d'entre elles est une grève masculine. De plus, il serait faux de dire d'une grève du sexe - ou même d'une grève "classique" - qu'elle dure jusqu'à ce que les revendications soient satisfaites. En effet, ces cas constituent plus souvent l'exception que la règle. Je propose donc de définir plus génériquement la grève du sexe comme une action collective se caractérisant par le refus déclaré d'avoir des relations sexuelles avec des individus spécifiquement ciblés pendant une période indéterminée dans le but d'appuyer des revendications.

Le sociologue Komlan Agbedahin (2014) catégorise ce mode d'action parmi les actes de commission, c'est-à-dire "des types particuliers de stratégies utilisées lors d'actions non violentes [et] qui ne sont pas acceptés dans une société donnée". Pour illustrer un autre acte de commission, il prend l'exemple des femmes togolaises qui "ont montré leurs parties intimes aux occupants de la préfecture de police de Lomé pour maudire (invoquer le mal) les policiers et les autorités qui avaient arbitrairement arrêté et détenu certains membres de l'opposition".

On peut alors se poser la question de si la grève du sexe constitue un acte de désobéissance civile. Selon le politiste Manuel Cervera-Marzal (2020) un acte de désobéissance civile se définit par deux caractéristiques fondamentales :

- Le caractère illégal: on parle de désobéissance à partir du moment où une loi, un règlement ou un ordre a été enfreint ;
- Le caractère non violent, et donc civil.

Si les grèves du sexe répondent au caractère non violent, il faut toutefois préciser quelques nuances sur la manière dont elles satisfont au critère de l'illégalité. On peut en effet s'apercevoir que, dans certains cas, les grèves du sexe désobéissent explicitement à des règlements, notamment lorsqu'elles impliquent le cadre conjugal dans le mariage où le devoir conjugal est alors enfreint. En effet, bien que le devoir conjugal en tant qu'obligation sexuelle ne soit que rarement inscrit explicitement dans les règlements relatifs au mariage, cette obligation découle parfois implicitement de l'interprétation qu'en font les juges. Ainsi, encore aujourd'hui en Belgique<sup>5</sup>, en France<sup>6</sup>, ou en Italie<sup>7</sup>, un divorce peut être prononcé aux torts de la personne qui refuse des relations sexuelles à son conjoint ou à sa conjointe. De ce fait, et même lorsque le viol conjugal est proscrit, il existe des pressions légales poussant à consentir à des rapports sexuels s'ajoutant aux pressions sociales précédemment évoquées. En ce sens, les grèves du sexes répondent aux deux caractéristiques fondamentales permettant de les catégoriser comme actes de désobéissance civile.

En outre, proposant une énumération de 198 méthodes d'action non-violente, le politologue Gene Sharp<sup>8</sup> divise ceux-ci en six grandes catégories différentes: (1) les méthodes de protestation non violente et de persuasion, (2) les méthodes de non-coopération sociale, (3) les méthodes de non-coopération économique : boycotts économiques, (4) les méthodes de non-coopération économique : la grève, (5) les méthodes de non-coopération politique, et (6) les méthodes d'intervention non violente. Ce qu'il appelle la "non-action lysistratique" (je reviendrai ultérieurement sur cette appellation) fait partie des méthodes de non-coopération sociale, et plus précisément de la sous-catégorie intitulée "ostracisme des personnes", au même titre que le boycott social, le boycott social sélectif, l'excommunication, et l'interdit. Toutefois, considérer cette action comme étant une action visant à l'ostracisme des personnes visées constitue un choix qui n'est pas évident et présuppose une certaine vision de la stratégie sous-jacente à ce mode d'action. Or, et j'y reviendrai dans la seconde partie, les grèves du sexe peuvent mobiliser différentes stratégies et pourraient donc être catégorisées différemment.

---

<sup>5</sup> P. V. (2011), "Faire l'amour est un devoir", *dhnet*. Disponible en ligne: <https://www.dhnet.be/actu/societe/2011/09/06/faire-lamour-est-un-devoir-SVV7VUFXP5GCHGPRFT4CVTBH5A/> (consulté le 25 juillet 2022)

<sup>6</sup> Margaritelli B. (2021), "En 2021, le 'devoir conjugal' existe toujours", *Journal spécial des sociétés*. Disponible en ligne: [https://www.jss.fr/En\\_2021\\_le\\_%C2%AB\\_devoir\\_conjugal\\_%C2%BB\\_existe\\_toujours-2366.awp](https://www.jss.fr/En_2021_le_%C2%AB_devoir_conjugal_%C2%BB_existe_toujours-2366.awp) (consulté le 25 juillet 2022)

<sup>7</sup> Reuters (2005), "Italian wins in court after husband's 'sex strike'", *NBCNews*, disponible en ligne: <https://www.nbcnews.com/id/wbna7294069> (consulté le 22 juillet 2022)

<sup>8</sup> Albert Einstein Institution (2014), "198 methods of nonviolent action", *Albert Einstein Institution*. Disponible en ligne: <https://www.aeinstein.org/nonviolentaction/198-methods-of-nonviolent-action/> (consulté le 26 mai 2022)

## 2. Caractéristiques

### 2.1. Localisation géographique

Bien que ce mode d'action ait été utilisé dans des pays du Sud comme dans des pays du Nord, il l'a toutefois plus été dans les premiers que dans les seconds. Comme on peut l'observer dans le tableau en annexe, il a d'abord été majoritairement utilisé par les femmes du Sud (dont la Colombie, la Turquie, le Soudan, le Libéria, le Kenya, les Philippines, le Togo, le Soudan du Sud et l'Ukraine) et ensuite, à partir de 2016, uniquement aux Etats-Unis dans le cadre de la défense du droit à l'avortement.

Le pays dans lequel ce mode d'action a été le plus utilisé est la Colombie, où il l'a été à quatre reprises. En 1997, c'est le commandant de l'armée colombienne Mañuel José Bonnet qui a en premier proposé une grève du sexe de la part des épouses et petites amies des combattants de la guérilla et des barons de la drogue afin d'obliger les combattants à mettre fin à leur combat contre les troupes gouvernementales. Il a même été jusqu'à inciter les femmes à "taquiner les hommes pour les exciter"<sup>9</sup>. En 2006, ce sont les amantes des membres de gang de Pereira, "l'un des gangs les plus affreux de Colombie" qui ont pris l'initiative d'une grève du sexe pour forcer les hommes à mettre fin à des combats meurtriers et mettre fin à la querelle entre les gangs, composés principalement de leurs petits amis (Agbedahin, 2014). Enfin, les grèves de 2011 et de 2013 ont été menées par les femmes de Barbacoas. La première avait pour but de forcer les autorités à payer la route menant à la ville et la seconde de tenir le gouvernement responsable de sa promesse de 2011 de réparer la route de Barbacoas.

### 2.2. Initiation

Parmi les grèves du sexe répertoriées, on peut identifier plusieurs types d'acteurs à l'origine de celles-ci. Tout d'abord, les grèves du sexe peuvent être mises en place suite à l'appel d'un individu. Ce fut par exemple le cas au Libéria en 2003, où la grève du sexe visant à pacifier le pays a été lancée par Leymah Gbowee, une militante et travailleuse sociale. La plupart du temps, ces individus sont des femmes, comme dans le cas qui vient d'être cité ou encore lors de la grève de 2002 pour amener la paix au Soudan qui fut lancée par l'ancienne professeure d'université Samira Ahmed. Toutefois, il existe toutefois deux cas où de telles grèves ont été appelées par des hommes: en 1997 en Colombie par le commandant de l'armée colombienne Mañuel José Bonnet pour contraindre les guerilleros à cesser le feu contre les troupes colombiennes, et en 2010 en Ouganda par le politicien Stanley Kalembaye pour que les femmes ne votent pas pour le parti opposant aux élections. Contrairement aux

---

<sup>9</sup> AP Archive (2015), "Colombia: General asks gureillas' lovers to hold sex strike", *Youtube*. Disponible en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=f8mZiNuqkW4> (consulté le 13 juin 2022)

autres cas cités, cet appel était destiné aux hommes. Il faut également noter que dans la plupart des cas où les grèves sont lancées à l'initiative d'un individu, il s'agit d'individus disposant d'une large tribune pour s'exprimer (ex: actrices, commandant de l'armée, hommes et femmes politiques, cheffe de la coopérative de couture locale) ou de personnes avec un capital culturel relativement élevé (ex: universitaires). Il arrive cependant que les personnes initiant des grèves du sexe ne soient pas nécessairement de notoriété publique, comme au Canada en 2012 avec l'appel à la grève du sexe lancé par Nicole Osbourne James, qu'elle lança sur un blog créé à cet effet suite à une tuerie de masse à Scarborough dans l'Ontario, visant à lutter contre la détention d'armes. En 2016, une autre grève fut lancée, cette fois par un couple de personnes *a priori* sans notoriété notoire, Chandler Smith et son mari Blake qui voulaient empêcher l'élection de Donald Trump.

L'initiative peut également être collective, lancée par des groupes militants. Ces groupes peuvent être préexistants comme dans le cas des FEMEN ukrainiennes qui ont lancé une grève du sexe en 2010 pour protester contre l'attitude idiote et humiliante envers les femmes du premier ministre de l'époque, ou dans celui de Women's Development Organization qui a lancé une grève du sexe au Kenya en 2009 sortir de l'impasse politique et attirer le regard politique sur des problèmes importants. Il peut également s'agir de groupes militants créés spécialement pour l'occasion comme le "groupe des femmes qui n'ont pas de rapport sexuel avec les hommes qui aiment la guerre" au Japon en 2014 qui protestaient contre la militarisation et la commercialisation d'armes japonaises. Enfin, il peut également s'agir de groupes n'étant pas spécialement organisés mais agissant tout de même collectivement tels qu'en 2006 en Colombie lorsque les femmes des membres du gang Pereira, qui voulaient faire cesser les violences meurtrières entre gangs.

### 2.3. Participation

La plupart du temps, la ou les personnes à l'initiative de l'appel à la grève du sexe sont concernée(s) par la participation à celle-ci. Il arrive même parfois qu'il s'agisse des seules participantes, les initiatrices coïncidant alors avec les participantes, comme dans le dernier cas qui vient d'être cité plus haut. Mais il arrive aussi que les personnes initiatrices ne soient pas incluses dans la base de participation. Ainsi, les FEMEN ukrainiennes précédemment évoquées ont appelé spécifiquement les épouses et petites amies des membres du cabinet du premier ministre à faire la grève du sexe.

Dans 22 des 23 grèves du sexe répertoriées, les personnes appelées à faire la grève étaient des femmes. L'appel à la grève du sexe de 2010 en Ouganda évoqué précédemment constitue ainsi le seul exemple du corpus à être destiné à un public masculin. Il semble ainsi qu'il existe une très nette différenciation sexuelle dans le taux d'utilisation de ce type d'action en ce qu'il est presque exclusivement mobilisé par des populations féminines.

Quant au nombre de personnes participant concrètement à ces grèves du sexe, il est difficile d'en donner une estimation du fait du manque d'information à ce sujet. En effet, contrairement à d'autre type d'actions collectives se déroulant dans l'espace public et pour lesquelles on peut donner des estimations du nombre de personnes impliquées, les grèves du sexe se déroulent au sein de la sphère privée, dans le cadre de l'intimité des individus atomisés. La mesure du taux de participation n'est donc pas aisée et ce bien que certaines grèves de par leur mode d'organisation permettent une certaine forme de comptage, comme celle de 2014 lancée par le collectif "Don't give it to a russian" qui était organisée par l'intermédiaire d'un groupe sur le réseau social Facebook<sup>10</sup>. Ainsi, s'il est possible dans certains cas de mesurer le nombre de personnes interagissant avec les pages relatives à ces grèves du sexe sur les réseaux sociaux, cela n'est néanmoins pas une mesure du nombre de personnes y participant réellement.

## 2.4. Revendication

Le type de motif le plus fréquent pour organiser une grève du sexe est celui visant à stopper ou diminuer des conflits ou des actes de violences. Ainsi, des grèves du sexe visant à rétablir la paix ont notamment été organisée au Soudan en 2002 et au Libéria en 2003. Dans cette même idée de diminution de la violence sans que celle-ci ne découle d'un conflit armé, on retrouve également par exemple la grève de 2012 au Canada visant à lutter contre la détention d'armes à feu ou celle de 2014 au Japon dont l'objectif était de lutter contre la militarisation du pays et la commercialisation d'armes à l'étranger. Ainsi, il s'agit le plus souvent de femmes cherchant à rétablir la sécurité là où ont lieu des conflits dans lesquels une majorité d'hommes sont activement impliqués, comme par exemple en 2006 en Colombie lorsque les femmes des membres d'un gang ont organisé une grève pour faire cesser les violences de gang. En ce sens, la grève du sexe de 2008 en Italie visant à lutter contre les feux d'artifice illégaux qui causaient morts et blessées chaque année pourrait être assimiler à cette catégorie.

Ensuite, le second type de revendication sous-jacente aux grève du sexe que l'on retrouve le plus fréquemment parmi les cas répertoriés est celui visant à influencer sur les institutions politiques. Il s'agit alors soit de faire grève de manière à influencer les élections dans un certain sens - comme en Ouganda en 2010 ou aux Etats-Unis en 2016 où il s'agissait de ne plus avoir de rapports sexuels avec les supporters de Donald Trump -, ou alors de faire une grève du sexe pour pousser à la sortie d'une impasse politique et au compromis comme en Belgique en 2011 afin de trouver au plus vite un gouvernement ou au Kenya en 2009 alors que les divergences des deux dirigeants paralysaient le pays et empêchaient de régler des problèmes importants. Elle a également pu être organisée à des fins davantage géopolitiques comme en 2014 en Ukraine à l'encontre des hommes russes afin de lutter contre l'annexion de la Crimée à la Russie.

---

<sup>10</sup> Celui-ci n'existant plus, le nombre de membres qu'il comptait est donc inconnu.

Dans une idée similaire où les grèves du sexe sont organisées afin de débloquer une situation stagnante, des grèves du sexe ont été lancées afin d'accélérer des travaux d'urbanisme comme en Turquie en 2001 pour réparer le système de distribution de l'eau et en Colombie à Barbacoas successivement en 2011 puis 2013 afin de forcer les autorités à faire les travaux de construction de la route qui mène à la ville.

Enfin, des grèves du sexe ont été organisées pour des motifs féministes tels que pour lutter contre le sexisme et les propos misogynes comme ce fut le cas au Japon en 2014 contre les propos sexistes du candidat au poste de gouverneur Yoichi Masuzoe, ou en 2016 aux États-Unis contre l'élection de Donald Trump aux présidentielles en raison encore une fois de propos sexistes tenus dans les médias. Dans le contexte spécifiquement États-Uniens, des grèves du sexe ont également été organisées dernièrement afin de protester contre la mise en place de restrictions au droit à l'avortement.

## 2.5. Cibles

La plupart du temps, les appels à la grève du sexe concernent spécifiquement et explicitement le contexte de la sphère conjugale comme lieu de grève. Toutefois, lors de certains appels comme pour la Crimée où la cible étaient les hommes russes, ce contexte n'est pas spécialement précisé. C'était également le cas au Kenya en 2009 puisqu'une compensation financière pour les prostituées participant à la grève avait été évoquée.

Dans presque tous les cas, il s'agit de grève du sexe organisée par des femmes à l'encontre des hommes. Seule la grève du sexe ougandaise de 2010 était dirigée contre les femmes.

Enfin, on peut également distinguer les grèves du sexe selon ce qui est attendu de la population contre laquelle celles-ci sont dirigées. En effet, pour certaines grèves, le lien entre le public contre lequel la grève est dirigée et la revendication est en lien direct. Dans ces cas, ce sont des personnes privées de rapports sexuels par ladite grève dont on attend que les actes résolvent la situation. En guise d'exemple, sont comprises dans cette catégorie la grève du sexe de 2008 en Italie où il était attendu des hommes d'arrêter de lancer des feux d'artifices illégaux, ou encore en Ouganda 2010 où il était attendu des femmes qu'elles ne votent pas pour un parti lors des élections. Pour d'autres, il s'agit d'un lien indirect. Dans ces cas, ce ne sont pas des hommes privés de rapports sexuels par la grève dont on attend qu'ils règlent la situation. Il est plutôt attendu de leur part qu'ils exercent à leur tour une pression sur d'autres hommes capables de régler la situation. En guise d'exemple, en 2002 au Soudan, les femmes de la région du Haut-Nil ont fait la grève du sexe afin que leurs maris s'engagent pour la paix.



## 2.6. Durée

Il est souvent difficile, pour des raisons déjà exposées, de connaître la longévité des grèves du sexe. On possède toutefois des informations sur certaines des grèves répertoriées. Ainsi, il semble que les grèves du sexe puissent aussi bien avoir une durée relativement courte, c'est-à-dire quelques jours, que des durées plus longues s'étalant sur plusieurs mois. Dans cette idée, la grève du sexe de 2009 au Kenya a duré 7 jours<sup>11</sup> et la grève du sexe de 2011 en Philippines a eu une durée d'environ une semaine<sup>12</sup> également, tandis que les grèves du sexe menées par les femmes de Barbacoas en 2011 et 2013 ont respectivement duré 3 mois et 17 jours et 4 mois<sup>13</sup>.

## 2.7. Efficacité

De la même manière qu'il est difficile d'évaluer le nombre de personnes participant concrètement aux grèves du sexe, il est également difficile d'évaluer l'efficacité de celles-ci. D'une part parce que ces mobilisations ne sont pas spécialement bien documentées dans les médias et d'autre part car, dans le cas où les choses évoluent dans le sens désiré, on ne peut pas relier ce succès avec certitude au seul fait de l'action. Toutefois, certaines informations laissent quelquefois penser que ces grèves ont des effets concrets et permettraient d'appuyer efficacement les revendications. Ainsi, suite à la grève du sexe de 2006 en Colombie organisée dans le but de faire cesser les violences de gang, le taux de meurtre lié aux gangs a chuté de 26,5%. Par ailleurs, dans le cas de la grève du sexe de 2003 au Libéria visant à rétablir la paix dans le pays, il semble que l'action ait permis de forcer les différents belligérants à négocier la paix, et l'initiatrice du mouvement Leymah Gbowee s'est même vu décerner le prix Nobel de la paix pour la cause en 2011.

Toutefois, la prise du cas de la grève du sexe libérienne comme exemple de l'efficacité de celle-ci nécessite d'apporter quelques nuances. Tout d'abord, il ne s'agissait pas de la seule action mise en place par le mouvement collectif, mais en plus de cela, comme Leymah Gbowee le dit dans son livre<sup>14</sup>, "la grève [sexuelle] a duré, pendant quelques mois. Elle a eu peu ou pas d'effet pratique, mais

---

<sup>11</sup> Lehmann H. (2011), "Kenyan women sex strike against government's paralysis, 2009", *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/kenyan-women-sex-strike-against-governments-paralysis-2009> (consulté le 06 mai 2022)

<sup>12</sup> Liu N. (2011), "Filipino women enforce village peace through sex strike, 2011", *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/filipino-women-enforce-village-peace-through-sex-strike-2011> (consulté le 06 mai 2022)

<sup>13</sup> Firke M. (2014), "Colombian women use sex strike to hold government accountable during road repair, 2013", *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/colombian-women-use-sex-strike-hold-government-accountable-during-road-repair-2013> (consulté le 06 mai 2022)

<sup>14</sup> Wikipedia (2022), "Leymah Gbowee", *Wikipedia*. Disponible en ligne: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Leymah\\_Gbowee#cite\\_ref-0\\_2-7](https://fr.wikipedia.org/wiki/Leymah_Gbowee#cite_ref-0_2-7) (consulté le 01 aout 2022)

elle a été extrêmement utile pour attirer l'attention des médias.” Ces considérations pour la médiatisation de l'action et du mouvement tendent à rejoindre les analyses du sociologue Patrick Champagne (1984) sur les “manifestations de papiers”, décrivant cet aspect médiatique comme étant le but premier recherché par les manifestations:

Mais la manifestation, action qui n'agit que dans la mesure où elle est donnée à voir largement, ne peut produire les effets pour lesquels elle a été finalement organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée, télévisée, point de passage obligé pour être perçu par le champ politique. On pourrait presque dire, sans forcer l'expression, que le lieu réel où se déroulent les manifestations, qu'elles soient violentes et spontanées ou pacifiques et organisées, n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse (au sens large).

Selon lui l'objectif de ces “manifestations de papier” est d' “agir sur les journalistes afin d'occuper l'espace médiatique dans le but de déclencher les prises de positions des différents agents qui cherchent à peser sur ‘l'opinion publique’ et par là sur le pouvoir” (Champagne, 1990, cité par Frau, 2014). Dans le cas évoqué, la grève du sexe remplit un rôle identique d'occupation de l'espace médiatique en dépit du peu d'effets directs de celle-ci. La quête de l'attention médiatique est donc un aspect important qu'il s'agit de prendre en compte lorsqu'on analyse l'efficacité des grèves du sexe bien que, paradoxalement, on trouve peu d'articles détaillant ces actions.

Par ailleurs, on peut s'apercevoir pour certaines des grèves du sexe répertoriées qu'elles n'ont pas suffi à faire basculer les choses comme souhaité. C'est notamment le cas des grèves du sexe étatsuniennes de 2016 visant à empêcher l'élection de Donald Trump ou de 2019, 2021 et 2022 qui visaient à empêcher les atteintes au droit à l'avortement puisque le premier a été président jusqu'il y a peu et que l'arrêt constitutionnel empêchant les Etats de modifier le droit à l'avortement a été révoqué le 24 juin 2022 et que les différents projets de loi qui étaient bloqués par celui-ci dans les Etats concernés par les grèves du sexe n'ont pas été annulés.

De plus, Agbedahin (2014) qualifie la grève du sexe togolaise de 2012 d'échec. Celle-ci a pris place parmi un large répertoire de méthodes de protestation utilisées après les élections présidentielles de 2010 (“des rassemblements réguliers et des marches de protestation, des sièges-in, la désobéissance civile, l'opération Concert des casseroles, et les rituels religieux (chrétiens et traditionnels)”). Selon l'auteur, “l'inefficacité de l'action a résulté du manque de communication entre les femmes et de la négligence des contextes politique, économique et social du Togo”.

En outre, certains appels à la grève du sexe n'ont pas été suivis comme ce fut le cas en Belgique en 2011 avec l'appel effectué par la sénatrice flamande et gynécologue Marleen Temmerman. Celui-ci

a même été tourné en dérision dans le pays, amenant l’initiatrice à déclarer qu’il ne s’agissait là que d’une plaisanterie (Morales, 2013).

### 2.7.1. Réflexions sur la question de la réussite ou de l’échec des mouvements sociaux

Dans la prolongation de ces réflexions sur l’efficacité des grèves du sexe, on peut toutefois se demander dans quelle mesure il est pertinent de parler de “réussite” ou “d’échec”, car ces notions sont susceptibles de recouvrir différents aspects des objectifs qui sous-tendent les grèves du sexe. Ainsi, la sociologue et politologue spécialiste en études de genre Naveen Minai (2010) n’est quant à elle pas d’accord pour :

évaluer le succès ou l’échec de ces actions en fonction du fait que la paix et la prospérité permanentes dans des conditions justes ont été atteintes dans les trois pays [Libéria, Niger, Kenya] uniquement sur la base des boycotts sexuels des femmes ou des menaces de nudité publique. Il est évident d’affirmer qu’il existe de multiples composantes imbriquées et simultanées dans toute situation de conflit et dans tout mouvement organisé pour protester, résister et changer de telles situations.

[L’auteur] plaide pour le marquage de ces actions comme des succès sur la base suivante: qu’elles ont démontré l’agence, l’initiative, l’autodétermination et l’autodétermination (*sic.*) des femmes impliquées; qu’elles offrent des leçons d’ingéniosité, de créativité, de solidarité et d’organisation pour les actions et les processus de résistance; et ce qu’elles forcent l’attention sur l’organisation hétéronormative du discours autour de la résistance elle-même que l’expérience, la copropriété et l’émotion doivent être reconnues plus profondément qu’elles ne le sont, afin que ce discours inclut des actions et des personnes qui sont soit ignorées soit médiatisées dans les termes mêmes qu’ils défient.

Dans la colonne “résultats” du tableau en annexe, il n’est donc pas mentionné si le mouvement social a été une réussite ou un échec. En effet, comme le souligne le politologue Marco Giugni (2020):

Lorsque nous parlons de réussite ou d’échec des mouvements sociaux, nous introduisons à la fois une difficulté épistémologique et une délimitation du champ d’analyse. La difficulté: il est évident que les notions de “réussite” (ou “succès”) et d’ “échec” doivent être rapportées à la subjectivité d’un acteur, qu’il soit partie prenante ou non du mouvement social en question, et que ces notions varient selon la perspective des acteurs ainsi que dans le temps (Bosi *et al.*, 2016). La délimitation du champ: en parlant de réussite ou d’échec, nous focalisons notre attention sur un type

particulier de conséquences, à savoir celles qui se rattachent aux buts déclarés des mouvements ou aux conséquences intentionnelles.

### 3. Conclusion

En guise de conclusion de cette première partie dans laquelle j'ai tâché de décrire ce mode d'action, je résume ici globalement ce que sont les grèves du sexe sur base des données obtenues à partir des cas répertoriés. Les grèves du sexe sont un acte de désobéissance civile qui, bien que mobilisées partout dans le monde, sont majoritairement mobilisées dans des pays du Sud.

Elles sont généralement initiées par des femmes détentrices d'une certaine tribune ou d'un capital culturel et symbolique élevé ou par des groupes militants, appelant d'autres femmes à s'abstenir de rapports sexuels avec des hommes, principalement dans le cadre du mariage, afin qu'ils exhaussent directement les revendications portées par le mouvement ou qu'ils les appuient à leur tour auprès d'autres hommes. De plus, dans le seul cas où la grève du sexe était une action d'hommes à l'encontre de femmes, il semble que l'action n'ait pas été suivie. Ainsi, il me semble pertinent de considérer les grèves du sexe comme un mode d'action collective exclusivement féminin.

Pour la plupart, ces revendications s'articulent à une volonté de sécurité, de règlement des conflits politiques, ou de lutte pour disposer de son corps ou antisexiste. Il est toutefois difficile de mesurer l'ampleur de la participation à ces actions, la durée de celles-ci ou même leur efficacité.

## Partie 2 - La logique derrière les grèves du sexe

### 1. Boycott ou grève: une distinction pas si anodine

Si ce mode d'action a aussi bien pu être nommé boycott sexuel que grève du sexe, les deux dénominations faisant référence à un refus de coopération (Balsiger, 2020), celles-ci ne renvoient pas aux mêmes significations.

Selon le sociologue Philip Balsiger (2020), le boycott désigne un refus concerté de relations marchandes ou de services effectués par une communauté soudée de consommateurs qui ne “se limite pas à la seule défection” car à celle-ci “s’allie une forme de prise de parole”, c’est-à-dire que “les raisons de l’exit doivent être communiquées” afin que l’organisation ciblée ait la possibilité d’y réagir. De par le rôle central de cette prise de parole, certaines analyses affirment même que la caractéristique principale des boycott est la médiatisation. De ce fait, l’appel au boycott à lui seul suffirait dans certains cas à obtenir les revendications. Ainsi, plus les boycott sont médiatisés, plus la réputation des entreprises qu’ils ciblent sont mises en péril, et plus ceux-ci sont susceptibles de réussir. En ce sens, “ce n’est pas la menace économique (liée au processus de défection) qui compte, mais la menace réputationnelle (liée au processus de prise de parole)”.

Quant à la grève, celle-ci est définie juridiquement comme “la cessation collective et concertée du travail en vue d’appuyer des revendications professionnelles” (Giraud, 2009) ou encore comme “une action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d’une entreprise, d’un secteur économique, d’une catégorie professionnelle ou par extension de toute autre personne productive, souvent à l’initiative de syndicats”<sup>15</sup>. Il s’agit d’un rapport de force entre le patronat occupant la place dominante dans le champ économique et les travailleurs dominés, les premiers perdant de l’argent et les seconds n’étant pas rémunérés du fait de la cessation d’activité. Ce mode d’action a été plusieurs fois décliné, notamment en “grève des loyers” au cours desquelles les locataires s’accordent collectivement pour se reconnaître “une identité commune de ‘résident’ ou de ‘locataire’ victime d’exploitation et investissent prioritairement l’espace local dont ils proposent un autre usage ou une autre signification (Hmed, 2020). Pour le politiste Choukri Hmed:

Le point commun de l’ensemble de ces mobilisations d’usagers réside dans le fait qu’elles empruntent la plupart du temps les voies de la “contestation transgressive”, propres aux groupes démunis ou exclus de la participation politique: formes de

---

<sup>15</sup> Wikipédia (2022), “Grève”, *Wikipedia*. Disponible en ligne: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ve> (consulté le 02 août 2022)

“performances” innovantes, elles revêtent toujours un caractère peu institutionnalisé et peu routinisé.

Au regard de ces définitions, on comprend dès lors que le choix de qualifier les mouvements évoqués de “boycott” ou de “grève”, bien qu’il puisse sembler anodin, laisse pourtant sous-entendre des réalités différentes, au sein desquelles les personnes refusant de relationner sexuellement occupent des rôles différents (consommateurs de services dans un cas et sujet d’une exploitation dans un rapport de domination économique dans l’autre) et où les stratégies se déploient différemment. Or, si les actions étudiées dans ce mémoire doivent se rattacher à l’une de ces notions, il me semble qu’elles doivent l’être davantage à la seconde qu’à la première, ce que je vais tâcher de démontrer ici.

Comme cela a été mis en avant dans la partie précédente, les grèves du sexe mettent presque exclusivement en scène des femmes refusant d’avoir des relations sexuelles avec leur mari, donc dans un cadre conjugal hétérosexuel. Or, ce cadre est spécifiquement celui où s’exerce la relation de domination que Colette Guillaumin (1978) désigne sous le terme de “sexage”. Ce concept désigne l’appropriation des femmes par les hommes à travers le mariage qui passe à la fois par une appropriation du temps, du corps et de ses produits, de la prise en charge physique des membres du groupe, et par la sexualité où les femmes sont soumises à des obligations sexuelles. De ce fait, dans le contexte conjugal, les femmes prestent des services dont bénéficient les hommes qui se les approprient.

Par ailleurs, Paola Tabet (2004) analyse la sexualité sous le patriarcat comme un service presté dans le cadre d’une relation économique car du fait de la domination masculine empêchant les femmes d’avoir un accès direct aux capitaux financiers et symboliques, la sexualité constitue une monnaie d’échange vectrice d’accès indirect à ces ressources. Du fait de cette analyse, mariage et prostitution deviennent deux pôles d’un même continuum, où l’existence de cet échange n’est reconnue que dans le second cas tandis que la rétribution est absente du premier. Cela explique pourquoi, lors de l’action ukrainienne de 2014, les hommes russes ont qualifié les femmes qui y participaient de prostituées, étant donné que les revendications sont assimilables aux termes de l’échange économique-sexuel.

Ainsi, ces conceptions de la sexualité féminine mettent en avant la manière dont les femmes sont dominées et exploitées par les hommes dans et hors du couple. Dès lors, il serait erroné de considérer les femmes participant aux actions étudiées comme boycottant un service puisque, dans la relation de domination décrite précédemment, elles sont justement les prestataires de ce service dont les hommes sont consommateurs. En revanche, il est plus juste de faire l’analyse d’une cessation d’exploitation dans le cadre d’une relation de domination, similaire au mécanisme même des grèves classiques. De ce fait, j’utilise et utiliserai préférentiellement l’expression de grève du sexe plutôt que celle de boycott sexuel pour qualifier ce mode d’action.

## 2. Quelle(s) stratégie(s) aux grèves du sexe ?

A tout mode d'action correspondent des stratégies, celles-ci étant entendues comme les leviers sur lesquels les individus participant à l'action appuient afin d'obtenir la satisfaction de leurs revendications. Ainsi, dans les exemples cités précédemment, il a été mis en avant que le boycott visait notamment à attaquer la réputation de l'entreprise ciblée, tandis que dans la grève l'attention est mise sur l'aspect économique et sur la perte de profit du patronat, cette dimension pouvant sans doute être retrouvée aussi dans le cadre d'un boycott. Dès lors la question se pose: quelles sont les stratégies mobilisées par les grèves du sexe ?

En poursuivant l'analogie de la grève, il s'agirait d'établir un rapport de force entre les deux termes de l'échange économique-sexuel entre d'une part hommes dominants privés de services sexuels et de l'autre femmes dominées non-rétribuées du fait de cette cessation de services. Ce rapport de force a au moins deux composantes.

La première composante est qu'elle suppose un déséquilibre entre les deux parties quant à l'importance et au rôle du rapport sexuel. Ce déséquilibre découle de la socialisation sexuelle et de représentations sociales de la sexualité genrées et de deux conséquences notables de celles-ci.

La première d'entre elles réside dans l'"appétence sexuelle", c'est-à-dire la propension à désirer avoir un rapport sexuel. Ainsi, "la majorité des hommes déclarent avoir toujours envie [de rapports sexuels]" tandis qu'une large part de femmes acceptent des rapports sexuels alors qu'elles n'en ont pas envie ou dans le seul but de faire plaisir à leur partenaire (Trachman, 2021), la croyance selon laquelle les hommes ont un "besoin sexuel naturel" plus important que celui des femmes étant largement partagée (Bourdieu, 1998; Bajos et al., 2008).

La seconde réside dans la mesure selon laquelle la sexualité est valorisée socialement en fonction du genre. En effet, hommes et femmes ne sont pas perçus de la même façon selon la manière dont ils se comportent sexuellement. Dès l'apprentissage de la sexualité qui se déroule dans un contexte homosocial, les interactions sexuelles avec les filles servent de médiateur du statut social à l'intérieur du groupe de pairs masculins, tandis que du côté féminin les individus vivent "un monde davantage public voué à la promotion de l'hétérosexualité future" (Monteil, 2021). Ces divergences façonnent à la fois des manières d'agir et de percevoir les comportements. Ainsi, selon la psychologue Nicola Gavey (citée par Morin et al., 2019):

Alors qu'une sexualité épanouie avec une pluralité de partenaires profite à la réputation et au prestige social de l'homme, ces mêmes pratiques ont un effet nuisible sur les relations sociales de la femme.

Alors que la sexualité des hommes est encouragée et valorisée, la sexualité des femmes est soumise au contrôle social et encadrée et est un indicateur de leur valeur car sur elles pèse le risque que représente le stigmate de la putain ou de la fille facile (Legouge, 2016).

La deuxième composante est qu'elle suppose une domination masculine telle que les hommes soient seuls en position de pouvoir influencer sur les choses visées par les revendications. En effet, sous le patriarcat, les hommes dans la sphère publique ont un accès favorisés aux positions de prestige et de pouvoir, à des postes de décision et de tribunes tandis que les femmes sont socialisées à la discrétion, sont exploitées via le travail domestique et font face à des obstacles dans leurs carrières les empêchant de monter dans la hiérarchie et sont cantonnées à des domaines de travail moins prestigieux (Tabet, 1979). Selon Bourdieu (1998), cette position amoindrit le pouvoir que les femmes sont capables d'exercer et limite la manière par laquelle elles peuvent se faire entendre publiquement:

Étant symboliquement vouées à la résignation et à la discrétion, les femmes ne peuvent exercer quelque pouvoir qu'en retournant contre le fort sa propre force ou en acceptant de s'effacer et, en tous cas, de dénier un pouvoir qu'elles ne peuvent exercer que par procuration (en éminences grises). Mais, selon la loi énoncée par Lucien Bianco à propos des résistances paysannes en Chine, "les armes du faible sont toujours de faibles armes". Les stratégies symboliques mêmes que les femmes emploient contre les hommes, comme celles de la magie, restent dominées, puisque l'appareil de symboles et d'opérateurs mythiques qu'elles mettent en oeuvre ou les fins qu'elles poursuivent (comme l'amour ou l'impuissance de l'homme aimé ou haï) trouvent leur principe dans la vision androcentrique au nom de laquelle elles sont dominées.

[...]

"Les femmes, dit Kant, ne peuvent pas plus défendre personnellement leurs droits et leurs affaires civiles qu'il leur appartient de faire la guerre; elles ne peuvent le faire que par l'intermédiaire d'un représentant." Le renoncement, que Kant impute à la nature féminine, est inscrit au plus profond des dispositions constitutives de l'habitus, seconde nature qui ne présente jamais autant les apparences de la nature que lorsque la *libido* socialement instituée s'accomplit dans une forme particulière de *libido*, au sens ordinaire de désir.

En ce sens, les grèves du sexe constituent une "arme des faibles" dont les femmes disposent du fait de leur domination, exploitant l'hétérosexualité comme outil de protestation (Maxwell, 2016). Tout se passe comme si la sphère intime et le lien conjugal qui les unit à leur mari était le seul moyen pour les femmes de véhiculer leurs revendications, constituant le seul moyen pour elles d'exercer une



influence sur le monde social extérieur au foyer, et ce bien qu'indirectement via l'intermédiaire d'un sujet homme.

Si le double déséquilibre au centre du rapport de force entre hommes et femmes dans le contexte des grèves du sexe a été identifié, il reste encore à déterminer quels sont les leviers qui, concrètement, sont actionnés lors de ces grèves afin d'appuyer les revendications du mouvement.

La plupart du temps, les diverses sources décrivant ou abordant le sujet des grèves du sexe font l'économie d'une description de la manière dont celles-ci fonctionnent concrètement. La façon dont le sujet est abordé laisse alors penser que les mécanismes concrets par lesquels les grèves du sexe obtiennent des résultats tiennent de l'évidence et appartiennent au sens commun et, de ce fait, ne nécessiteraient pas d'être explicités ni par les grévistes ni par celles et ceux qui analysent ces mouvements. Néanmoins, il arrive quelquefois que certains propos de ces acteurs donnent des informations sur la manière dont il est attendu que ce mode d'action fonctionne. Sur base de ces propos et du cadre théorique mobilisé, je propose une analyse de ces différents leviers.

## 2.1. Premier levier: jouer sur la frustration et le manque

Le premier levier actionné par les grèves du sexe, et celui qui ressort le plus dans les discours, est celui de la frustration sexuelle. C'est ce levier qui est mobilisé dans *Lysistrata* d'Aristophane, une pièce de théâtre dans laquelle une femme nommée Lysistrata tente de sauver la Grèce antique de la guerre en organisant une grève du sexe et à laquelle les articles de presse ou scientifiques qui abordent ce sujet font régulièrement référence. De ce fait, les grèves du sexe sont parfois qualifiées par les termes de "non-actions lysistratiques" (Morales, 2013). L'idée est alors de profiter des différences perçues entre hommes et femmes en matière d'appétence sexuelle pour engendrer une sensation de manque et de frustration chez les hommes et les pousser à agir dans l'espoir de pouvoir combler ce manque. C'est par exemple ce qui était entendu par le commandant de l'armée Colombienne Manuel José Bonnet en 1997 lorsqu'il appela les femmes des guerilleros et des barons de la drogue à la grève du sexe en ces termes: "Je pense que d'ici décembre, ils seront calmés et qu'ils proposeront la paix par désespoir" les incitant en plus à exciter leur mari pour intensifier l'efficacité de l'action (Agbedahin, 2014).

Dans le cas de la grève du sexe togolaise de 2012, le but initial était également d'"affamer sexuellement" les hommes togolais afin de les pousser à l'action. Toutefois, Agbedahin (2014) rapporte que ce but aurait été remplacé en cours d'action, changeant de ce fait le levier actionné par l'action. La logique explicitement mise en avant n'était alors plus de jouer sur le désir sexuel mais plutôt d'investir la spiritualité, accompagnant l'action par des prières, afin que Dieu agisse plus rapidement pour délivrer le Togo.

Ces premiers exemple mettent en avant un point important: toutes les grèves du sexe ne jouent pas sur les mêmes leviers pour atteindre les revendications, ou du moins explicitement. Car dans le cas précédent, bien que les justifications déclarées aient changé en cours d'action, les effets potentiellement produits par l'action sont susceptibles de rester sensiblement les mêmes malgré tout. Il est en effet probable que si un homme togolais ressent un manque dû à la grève du sexe, le fait que celle-ci s'accompagne entre-temps d'une justification et de rites spirituel n'influence pas ce ressenti. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un levier n'est pas déclaré explicitement dans les discours des militantes qu'il n'a pas d'effets concrets, et inversement, ce n'est pas parce que les militantes déclarent que les grèves du sexe fonctionnent d'une certaine façon que c'est forcément le cas dans les faits.

## 2.2. Deuxième levier: capter l'attention médiatique

Dans cette logique, Morales (2013) affirme que dans la majorité des cas de grève du sexe, leur efficacité tient plus de leur capacité à attirer l'attention des médias sur la situation que de la privation sexuelle des homme en tant que telle, et ce bien que cette attention médiatique ne soit pas explicitement recherchée en premier lieu. Toutefois, il faut noter que si le genre et ses effets sont globaux, les représentations liées à la sexualité et aux corps sont susceptibles de varier selon le contexte culturel de telle sorte que les grèves du sexe sont susceptibles de produire des effets locaux différents en fonction de comment elles sont interprétées au regard de ces représentations.

Bien qu'aucune source identifiée ne le mentionne explicitement comme recherché au départ d'une grève du sexe, ce second levier que constitue l'attention médiatique obtenue par le mouvement semble ainsi parfois produire des effets plus importants que ceux obtenus sur base de la privation sexuelle, notamment dans le cas du Liberia en 2003 selon ce qu'en dit Leymah Gbowee, la meneuse du mouvement: "[la grève du sexe] n'a eu que peu voir pas d'effet en pratique, mais elle nous a été d'une grande valeur pour obtenir l'attention des médias" (Morales, 2003). La pression que constitue le regard des médias du monde entier rivé sur la situation serait alors d'une grande efficacité pour obtenir la satisfaction des revendications.

## 2.3. Troisième levier: amoindrir le statut social

Dans le cas du Liberia, la grève du sexe a d'abord été lancée dans le but "d'obtenir l'attention des hommes" et de les pousser à agir par la culpabilité, le message passé via l'action étant le suivant: "Tant que les combats continuent, personne n'est innocent - ne rien faire pour les arrêter vous rend coupables" (Gbowee, citée par Morales, 2003). Ainsi, selon Morales, la grève du sexe libérienne serait moins "l'isistratique" qu'un moyen de jouer sur l'honneur et la dignité des hommes. Dans cette idée, elle évoque également comment l'influence de la culture musulmane d'une partie des femmes de ce mouvement va dans ce sens:

Un cadre islamique peut également être important, un autre aspect négligé par l'analogie avec la pièce d'Aristophane. Le Coran énonce les étapes à suivre par un mari qui a une femme rebelle: premièrement, il doit délivrer un avertissement verbal, deuxièmement, "les envoyer séparément dans leurs lits", et troisièmement, lui donner une correction (4.34). Certains commentateurs voient la deuxième étape, la "désertion sexuelle", comme une forme d'humiliation. La collaboration des femmes musulmanes à la "grève du sexe" libérienne peut éventuellement être interprétée comme un renversement de cette désertion sexuelle (même si un tel renversement n'est pas autorisé dans le Coran lorsqu'une femme a un mari rebel).

Cette logique fait alors partie intégrante du troisième levier, qui consiste à porter atteinte au statut social des hommes. Comme il a précédemment été exposé, et ce que tend à appuyer cette citation de Morales, la sexualité des hommes est médiatrice de leur statut social, de leur prestige et de leur réputation. De ce fait, la privation sexuelle réduirait l'obtention de ces ressources et les inciterait à agir pour la cause. Comme il vient d'être illustré, cet effet peut être influencé par le contexte culturel dans lequel la grève prend place. Si ce n'est dans le cas Libérien, où le mode d'action a d'ailleurs été sélectionné suite à la suggestion d'une femme musulmane dont c'était précisément l'argumentaire (Morales, 2003), ce levier n'est pas non plus mentionné explicitement dans les autres sources répertoriées. Par ailleurs, ce levier peut évoquer une volonté d'ostracisation de la ou des personnes contre lesquelles les femmes grévistes du sexe luttent ce qui justifierait le fait que, comme dit précédemment, le politologue Gene Sharp catégorise ce mode d'action dans la catégorie "ostracisme des personnes". Toutefois, il est ici démontré que cette volonté d'ostracisation n'est pas forcément centrale dans les logiques qui sous-tendent les grèves du sexe.

#### 2.4. La grève du sexe comme moyen d'autodéfense

Il est également nécessaire d'évoquer une quatrième logique sous-tendant l'utilisation des grèves du sexe qui, à la différence des leviers présentés jusqu'ici, ne s'inscrit pas comme un moyen de pression visant à appuyer des revendications. En effet, ce mode d'action peut être aussi considéré comme un moyen d'autodéfense. Ainsi, dans le cadre du mouvement libérien de 2003 dont le contexte était un contexte de violences importantes où de nombreux viols étaient perpétrés, Leymah Gbowee avait justifié la grève du sexe lors d'une interview à la radio en disant: " Qu'avons-nous d'autre à perdre ? Nos corps sont leur champ de bataille: sortons juste nos corps de là". Dans cette même idée de grève du sexe comme stratégie d'auto-défense, celles menées par les femmes de Barbacoas en Colombie en raison du fait que leur village était isolé du reste de la région du fait du manque de route était faite sur base du fait qu'elles considéraient qu'il était trop dangereux de mettre au monde et d'élever des enfants dans ces conditions (Morales, 2013). De la même manière, les grèves du sexe états-uniennes visant à lutter pour la préservation du droit à l'avortement peut s'analyser également

comme une perspective d'autodéfense, dans une volonté de pouvoir disposer librement de son propre corps. Toutefois, en utilisant la grève du sexe comme moyen d'autodéfense face à un danger, cela participe à mettre en lumière l'existence de ce danger et à conscientiser à son propos afin d'encourager à l'action et appuyer les revendications. Mettre en lumière cette logique d'autodéfense permet aussi d'expliquer pourquoi ce mode d'action est souvent utilisé dans le but de lutter contre des situations violentes et/ou dangereuses pour les femmes ou l'ensemble des membres de la communauté, soulignant une possible continuité au sein même des mouvements sociaux de la prise en charge des membres de la communauté qui est une partie intégrante du rôle attribué socialement aux femmes (Guillaumin, 1978).

## 2.5. Conclusion

La question initiale était de comprendre comment fonctionnaient concrètement les grèves du sexe, par quels mécanismes celles-ci constituaient des instruments pertinents pour appuyer les revendications d'un mouvement. Il a alors été montré que celles-ci prenaient place dans un rapport de force entre femmes et hommes caractérisé par plusieurs inégalités, par plusieurs déséquilibres découlant du patriarcat. Il a ensuite été exposé comment les femmes prenaient appui sur ce déséquilibre pour s'en servir stratégiquement comme ressource afin d'appuyer leurs revendications en jouant d'une part sur l'appétence sexuelle masculine et la manière par laquelle la sexualité est perçue comme un besoin naturel important chez les hommes, et d'autre part sur la façon dont celle-ci constitue un médiateur du statut social des hommes. Ces manières de fonctionner permettent ainsi d'expliquer pourquoi ces actions sont exclusivement mobilisées par des groupes de femmes à l'encontre d'hommes. Bien qu'elle semble *a priori* moins directement liée aux logiques de genre mobilisées jusqu'ici, l'attention médiatique obtenue par les grèves du sexe et le rôle important qu'elle remplit ont été mis en avant. Il a également été évoqué que les grèves du sexe pouvait constituer en premier lieu un moyen d'autodéfense en plus d'un instrument pour appuyer des revendications.

Ainsi, les grèves du sexe recouvrent-elles différentes logiques de fonctionnement et produisent-elles différents effets justifiant leur utilisation et permettant d'appuyer des revendications. Certaines variables comme l'importance des effets produits ou l'utilisation d'une logique plutôt qu'une autre dans les discours militants autour d'une grève donnée sont ensuite susceptibles de varier selon le contexte culturel.

## 3. Contraintes structurelles sous-jacentes

L'existence de grève du sexe peut être vue comme un paradoxe. En effet, puisque le fonctionnement de ce mode d'action nécessite en grande partie de prendre appui sur les différences sexuées en matière de sexualité, il présuppose un contexte patriarcal. Or, il a été mis en avant que sous

le patriarcat les femmes étaient dominées, appropriées par la classe des hommes et individuellement à des hommes dans le mariage et le cadre conjugal, et qu'elles étaient soumises à l'obligation sexuelle. Cependant, les grèves du sexe ne sont-elles pas la preuve que les femmes peuvent se soustraire librement à cette obligation, obtenant de ce fait un pouvoir sur les hommes dont le statut social et la satisfaction de leurs "besoins sexuels" requièrent cette sexualité, inversant de ce fait le rapport de domination ?

Une telle analyse éluderait en fait les conséquences que représentent parfois le choix de participer à une grève du sexe. En effet, le rapport de force d'une telle action se concrétise principalement dans le cadre du couple hétérosexuel, lieu de négociation entre un individu femme porteur de revendication et un individu homme supposé être en demande de rapport sexuel. Et dans certains cas, ces "négociations" prennent la forme de violences physiques et/ou sexuelles envers les femmes, les contraignant par la force à stopper l'action. Morales (2013) prenant le cas de la grève du sexe de 2003 au Libéria décrit ainsi:

Il est aussi mis en avant que les hommes pourraient avoir forcé leurs femmes à avoir des rapports sexuels avec eux. Si le propos des grèves du sexe modernes est au moins en partie celui de la privation du "soulagement sexuel", alors ne devrions nous pas aussi nous attendre à ce que les hommes libériens réagissent en violant leurs femmes ou en cherchant du plaisir ailleurs ? Les réactions à la grève du sexe ne sont mentionnées nulle part par les médias, comme si, pour les femmes africaines, une grève du sexe pouvait être joyeusement déployée comme un trope de réalisme magique, plutôt que maladroitement et dangereusement négocié dans un mariage.

[...]

Leymah Gbowee s'est exprimée sur les modalités pratiques de la grève du sexe. [...] Ça a mieux marché, dit Gbowee, dans les communautés rurales où les femmes ont donné une forte connotation religieuse à leurs actions, mais dans les communautés urbaines, une fois que la grève eut débuté, les femmes venaient aux réunions avec des ecchymoses sur leurs visages. Leurs maris les avaient violées, ou battues jusqu'à ce qu'elles "consentent" à renoncer à faire la grève. C'était ça la réalité de la "grève du sexe" qui avait tant charmé les médias occidentaux.

En 2014 au Soudan du Sud, la période où se déroula la grève du sexe visant à rétablir la paix et à faire cesser les violences dans le pays fut aussi celle où le pire nombre de viol a été mesuré par l'envoyé spécial des Nations Unies<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> AFP (2014), "Women suggest sex strike to end war in South Sudan", *Vanguard*. Disponible en ligne: <https://www.vanguardngr.com/2014/10/women-suggest-sex-strike-end-war-south-sudan/> (consulté le 27 juillet 2022)

Le risque d'être victime de telles violences est parfois connu par les femmes et celui-ci peut influencer leur décision lorsqu'elles sont amenées à envisager de participer ou non à une de ces grèves. Ainsi, Abgedahin (2014) rapporte que de nombreuses femmes interrogées sur le sujet de leur participation potentielle à la grève du sexe togolaise étaient trop effrayée pour cela et cite les propos de l'une d'entre-elles :

Je ne crois pas que je puisse faire une grève du sexe pendant une semaine entière.  
Autrement, j'aurai de sérieux problèmes avec mon mari. Il aime trop le sexe.

Ces exemples montrent comment les violences physiques et sexuelles qui constituent des instruments politiques de contrôle social des femmes (Simonetti, 2021; Debauche, 2021) opèrent également dans le contexte des grèves du sexe et sont mobilisés afin de réprimer le mouvement ou pour dissuader d'y participer.

Au présupposé selon lequel un contexte patriarcal est nécessaire pour que des grèves du sexe puissent être effectuées, s'ajoute alors le présupposé qu'il est nécessaire que les femmes estiment qu'il est plus intéressant de participer à une telle grève du sexe, malgré les conséquences possibles qu'une telle participation engendrerait, que de ne pas y participer. En d'autres termes, faire la grève du sexe ne serait possible que lorsque les femmes considèrent qu'elles peuvent refuser d'avoir des rapports sexuels à leur mari ou lorsque le danger représenté par la situation semble plus important que le danger de refuser des relations sexuelles.

Selon le politiste Baptiste Giraud (2009) c'est en identifiant de telles contraintes que l'on peut comprendre et expliquer pourquoi un mode d'action collective est utilisé dans un contexte donné:

Pour expliquer les choix des modes d'action opérés par les acteurs protestataires, le modèle d'analyse du répertoire d'action, tel qu'il a été proposé et enrichi progressivement par C. Tilly, met en premier lieu l'accent sur le jeu des contraintes structurelles qui enserment l'action collective. Sont ainsi pointés les effets liés à la logique de structuration du groupe protestataire, à son degré d'organisation préalable et aux ressources dont ils disposent pour agir collectivement. Les stratégies de répression et de démobilisation auxquelles se confrontent les acteurs en lutte constituent un second facteur contribuant à délimiter les modes d'action qu'ils peuvent envisager de mobiliser. Dans cet espace de contraintes, le groupe mobilisé définirait enfin ses stratégies d'action en fonction de préférences liées à ses normes culturelles, contribuant à rendre plus ou moins acceptable tel ou tel mode d'action, et à son expérience accumulée de l'action collective, à travers ses propres actions précédentes ou celles qu'il a pu observer chez d'autres groupes.

Dès lors, quelles sont les contraintes qui permettent d'expliquer l'utilisation ou la non-utilisation des grèves du sexe comme mode d'action collective ? De part ce qui a été dit jusqu'ici, on peut émettre l'hypothèse qu'il est nécessaire que la société soit patriarcale de telle sorte (1) qu'il soit culturellement admis que les hommes ont plus besoin de rapports sexuels que les femmes, (2) que le statut social des hommes dépende en partie de leur sexualité, (3) que les hommes occupent majoritairement ou aient le monopole des positions de pouvoir nécessaires pour faire bouger les choses, mais également que (4) les femmes pensent qu'elles ont la possibilité de refuser des rapports sexuels à leurs maris et/ou (4 bis) que participer à la grève du sexe vaut le coup au regard des violences contre lesquelles la grève est organisée. Les deux derniers points peuvent notamment être influencés par l'intensité des violences en présence ou par l'existence de mesures censées garantir la sécurité des femmes.

Morales (2013), quant à elle, en mettant en évidence que la grève du sexe proposée par Marleen Temerman en Belgique en 2011 a été tournée en dérision, à l'inverse de la grève du sexe libérienne de 2003, et tente d'expliquer les raisons de cette différence de réception :

Les grèves du sexe dans le monde moderne et développé émergent dans des circonstances différentes, et avec des conséquences très différentes, de celles décrites par Gbowee. C'est une explication du pourquoi les grèves du sexe dans le monde moins développé sont typiquement évoquées dans un registre tragique, plutôt que comique. Un autre facteur pourrait être le racisme involontaire, dans la propension qu'ont les journalistes et lecteurs occidentaux à croire que les grèves du sexe peuvent être un outil politique efficace pour d'autres cultures, supposément plus primitive que les leurs.

Aux contraintes précédemment citées s'ajouteraient (5) la nécessité de prise au sérieux de l'appel à la grève du sexe, qui dépendrait de la gravité des circonstances en présence, et (6) la propension à croire que la grève du sexe peut constituer un outil politique efficace. On peut faire l'hypothèse que cette propension dépend de la croyance dans les points 1 et 2.

Les différentes préconditions structurelles sous-jacentes aux grèves du sexe qui viennent d'être exposées demeurent strictement théoriques et il pourrait être intéressant de faire une étude comparative des différents contextes structurels de chacun des pays où des grèves du sexe ont été répertoriées afin de vérifier si on les retrouve en pratique. Dans ce cadre, il pourrait aussi être intéressant de reprendre des données existantes à propos de ces différentes variables afin de voir ce qu'il en est. Toutefois, peu d'enquêtes dont les données pourraient servir d'indicateur sur ces variables et reprenant l'ensemble des pays répertoriés ont été faites, et il est d'ailleurs très peu probable que les variables 5 et 6 soient vérifiables via des indicateurs construits sur base de variables de seconde main. Ainsi, étudier correctement ces variables dans une perspective comparative nécessiterait de mener une

enquêtes plurinationales demandant d'importantes ressources humaines et matérielles, ce qu'il ne m'est pas possible de faire dans le cadre de ce mémoire.



## Partie 3 - Un mode d'action en tension entre émancipation, aliénation et exclusion

Comme le souligne Erin Tansimore (2021) dans un article intitulé *The complicated success of sex strikes*, malgré un certain engouement médiatique autour de ce mode d'action collective ces dernières années, les grèves du sexe ont été critiquées, notamment par des universitaires et des activistes arguant que "l'action politique des femmes basée sur le refus du sexe peut en fait perpétuer la violence même à laquelle elles cherchent à s'opposer en enhardissant le pouvoir patriarcal et l'oppression normative". A la suite de ce constat et au regard des théories matérialistes du genre, il sera examiné dans cette partie la question selon laquelle les grèves du sexe, en plus d'être un moyen de mobilisation, peuvent constituer un instrument d'émancipation ou à l'inverse un terrain d'aliénation vecteur d'exclusion.

### 1. Un mode d'action émancipateur

Dans le contexte patriarcal et hétérosexuel, la sexualité entre femmes et hommes, selon Paola Tabet (2004), doit être comprise comme ayant cours dans un échange par lequel la femme effectue un service pour un homme en échange de ressources dont dispose l'homme du fait de sa place dominante au sein de la société. Dans le cadre matrimonial où s'incarne le sexage (Guillaumin, 1978), c'est-à-dire l'appropriation des femmes par les hommes, la sexualité se comprend comme une contrainte, une obligation, et la sexualité féminine est alors considérée comme un service gratuit, constituant un pôle du continuum des échanges économico-sexuels à l'autre bout duquel on retrouve la prostitution, qui se caractérise selon Tabet par le fait que les femmes y ont la possibilité "d'établir les termes et les conditions de leur service sexuel" de telle sorte qu'elles agissent "hors et à l'encontre des structures de l'organisation de la sexualité des femmes par les hommes" (Plumauzille, 2021).

Or, la grève du sexe se définissant par la cessation des services sexuels dans le but d'obtenir des hommes qu'ils agissent d'une certaine manière, ce mode d'action constitue-t-il également un moment où les femmes redéfinissent les termes de l'échange économico-sexuel, souvent au sein du mariage. En ce sens, les femmes qui font la grève du sexe agissent-elles aussi, d'une certaine manière, hors et à l'encontre des structures de l'organisation de la sexualité des femmes par les hommes, en fixant un coût non-matériel à leur sexualité qui jusqu'alors était sans contrepartie et soumise à la contrainte.

Sous cette conception matérialiste de la sexualité, on peut considérer que la grève du sexe constitue un instrument d'émancipation pour les femmes qui y participent. Elle permet à ces femmes de se réapproprier leur sexualité en se libérant des contraintes matrimoniales usuelles et d'acquérir par là même une certaine forme d'*agentivité* et d'*empouvoirement*, c'est à dire une capacité à "influer sur les rapports de pouvoir dans lesquels [elles] sont [prises]" (Plumauzille, 2021).

Ces considérations et la définition que donne Paola Tabet de la prostitution soulèvent toutefois une question: les femmes effectuant la grève du sexe peuvent-elles être considérées comme des prostituées ? En effet, comme il a été évoqué précédemment, les femmes effectuant la grève du sexe sont parfois qualifiées sous ce terme<sup>17</sup>, ce qui tendrait à aller dans le sens de cette idée. Toutefois, selon Pheterson (cité par Plumauzille, 2021) la définition de la prostitution ne peut se départir de la caractéristique de la stigmatisation à la quelle les prostituées sont sujettes. Les sources disponibles ne permettant pas d'étudier la mesure selon laquelle les femmes effectuant la grève du sexe sont stigmatisées, il ne m'est pas possible de répondre à cette question. Toutefois, on peut estimer que si stigmatisation des grévistes du sexe il y a, celle-ci doit probablement se faire selon des termes différents que pour les prostituées. Mais cela reste de l'ordre de l'hypothèse.

## 2. Un mode d'action aliénant

Il faut toutefois souligner que si ce mode d'action peut être considéré comme "émancipateur", il ne l'est que temporairement durant le temps que dure la grève. Effectivement, les grèves du sexe ne remettent jamais durablement en question l'ordre social et la domination masculine. Le principe même des grèves du sexe est en effet de passer par le biais des hommes afin de faire bouger les choses puisqu'eux seuls seraient en positions de pouvoir le faire. De ce fait, puisque les grèves du sexe constituent un mode d'action consistant à influencer des personnes détentrices de pouvoir plutôt que d'acquérir du pouvoir de manière durable, elles ne permettent pas un empouvoirement ni un gain d'*agentivité* aux femmes sur le long terme.

En outre, les grèves du sexe contribuent-elles même à la reproduction de cet ordre social patriarcal. En effet, en s'appuyant sur des représentations sexistes de la sexualité, celles-ci désignant la sexualité comme un besoin naturel masculin, elles confirment la primauté de la sexualité masculine et invisibilisent la possibilité d'une sexualité féminine émancipatrice. De ce fait, les grèves du sexes contribuent également à véhiculer ces représentations sexistes et à reproduire les conditions prérequis au maintien du genre, duquel découle la possibilité même de l'existence de ce mode d'action.

---

<sup>17</sup> Khazan O. (2014), "Ukrainian women have launched a sex strike against russian men", *The Atlantic*. Disponible en ligne: <https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/03/ukrainian-women-have-launched-a-sex-strike-against-russian-men/284614/> (consulté le 27 juillet 2022)

### 3. Un mode d'action vecteur d'exclusion

Comme il a précédemment été évoqué, ce mode d'action est généralement mobilisé par des femmes à l'encontre d'hommes, dans un cadre majoritairement matrimonial et strictement hétérosexuel. De ce fait, qu'en est-il des personnes situées hors de ce système et dont l'existence même le remet en question, telles que les prostitué.e.s, ou les personnes LGBTQ+, au sein de ces mouvements sociaux ?

#### 3.1. La sexualité comme travail rémunéré

La prostitution est un objet clivant parmi les féministes: certaines adoptant une position abolitionnistes, alors que d'autres sont dites "pro-sexe":

[Une] rupture oppose les féministes dites "pro-sexe" qui envisagent la prostitution, aux côtés de la pornographie, comme un "travail du sexe", et les féministes dites "radicales" pour qui l'une et l'autre correspondent à un pur esclavage érotisant la domination masculine. Pour les premières, l'émancipation des populations dominées (femmes, homosexuelles, prostituées, Noires...) passe par la subversion des rapports de pouvoir au profit d'une libération des possibilités sexuelles - libération qui leur permet d'accéder aux privilèges jusqu'alors uniquement accordés aux hommes hétérosexuels. Pour les secondes, elle repose sur la restriction de ces possibles sexuels, la pornographie et la prostitution ne pouvant être que l'émancipation de la domination masculine. [...] Les travaux qui s'inspirent de l'approche féministe radicale mettent l'accent sur les caractéristiques sociologiques des prostituées, communauté de destin victime d'un ordre économique et sexuel injuste. C'est dans ce sillage théorique qu'ont été impulsées les luttes abolitionnistes contemporaines depuis la fin du XXe siècle. (Plumauzille, 2021)

Ce même clivage se retrouve au sein même du féminisme matérialiste. En effet, alors que certaines autrices comme Andrea Dworkin adoptent une posture abolitionniste similaire à celle des féministes radicales, d'autres comme Paola Tabet se situent plus dans la mouvance "pro-sexe".

Les discours entourant les grèves du sexe qui font l'objet du présent travail n'évoquaient pas la conduite à tenir pour les travailleur.euse.s du sexe voulant participer à la grève, laissant en suspens la question de savoir s'il s'agissait de grèves se déroulant uniquement dans la sphère privée ou si celle-ci concernait également la sphère professionnelle, ce qui signifierait une inclusion des prostituées au mouvement. Un élément peut laisser penser que les grèves du sexe concerneraient ces deux sphères: le fait que l'idée d'une rémunération permettant de compenser les jours de travail non

effectués par les prostituées lors de la grève ayant eu lieu au Kenya en 2009 ait été proposée. Il n'est toutefois pas clair si une telle rémunération a effectivement existé ou non (Agbedahin, 2014).

Or l'inclusion ou non des prostituées au mouvement peut avoir diverses conséquences, pour celles-ci d'une part, et pour la réussite de l'action de l'autre. Le fait pour les prostituées que cette grève s'étende à la sphère professionnelle n'est pas anodin puisqu'elle engendre une perte de revenu pour des personnes souvent déjà marginalisées et défavorisées, ce que met en avant l'historienne Clyde Plumauzille (2021) :

La prostitution est un choix souvent contraint qui résulte d'un accès inégal aux ressources traduisant la division sexuelle et ethnique du travail à l'échelle internationale: elle est la ressource économique des plus dominé.e.s dans les rapports sociaux de sexe, de race, de classe et de sexualité (femmes, pauvres, sans-papiers, homosexuel.le.s, trans').

En plus de cela, la prostitution constitue une "source de rapport sexuel" disponible aux hommes qui en sont "privés" par les grévistes du sexe. De ce fait, la non-inclusion des prostituées au mouvement pourrait nuire au fonctionnement même de l'action, et donc amoindrir son efficacité potentielle. Cette réflexion est d'ailleurs partagée par Morales (2013) qui met en avant la suspension de crédulité requise à l'appréciation de la pièce *Lysistrata* au regard du fait que celle-ci se déroule historiquement dans la Grèce du Péloponnèse, un contexte où la prostitution et l'homosexualité étaient deux choses courantes. En outre, Erin Tansimore (2021) met en avant qu'une telle non-inclusion des prostituées dans l'action pourrait aussi leur nuire directement:

Les grèves du sexe permettent la perpétuation de la stigmatisation et de l'oppression des professionnelles du sexe car, dans de nombreux cas, les professionnelles du sexe sont toujours "disponibles" pour les hommes, indépendamment de la présence d'une grève du sexe, ce qui les expose au risque d'être qualifiées de traîtres par les femmes en grève.

### 3.2. La place des personnes issues de la communauté LGBTQ+

Comme dit précédemment, les grèves du sexe s'intégrant dans des sociétés hétéronormatives, celles-ci prennent nécessairement place dans le cadre de relations hétérosexuelles où les partenaires entretiennent des rapports sexuels, un cadre répondant aux contraintes structurelles nécessaires pour que les stratégies évoquées en seconde partie de ce mémoire puissent être déployées efficacement. De ce fait, il s'agit d'un instrument politique féminin dirigé vers les hommes.

Ainsi, la grève du sexe est un mode d'action collective qui, de par la nature même de son fonctionnement, semble exclure plusieurs catégories de personnes dont l'orientation sexuelle sort du cadre purement hétéronormé, et constituerait dès lors un mode d'action intrinsèquement hétérosexiste. Maureen Shaw<sup>18</sup> va dans ce sens en soulignant, dans un article pour Quartz, qu'"il n'est pas clair comment une grève du sexe s'appliquerait aux femmes homosexuelles qui n'ont pas de rapports sexuels avec des hommes - ou, d'ailleurs, comment cela affecterait les hommes homosexuels qui n'ont pas de rapports sexuels avec des femmes".

En effet, il semble que d'une part les femmes lesbiennes ne pourraient se joindre à l'action et seraient donc exclues des mouvements. D'autre part, les hommes gays ne seraient pas non plus compris parmi les hommes ciblés par ces actions, ce qui peut être analysé comme une considération que ceux-ci ont un pouvoir moindre comparé à celui des hommes hétéros, contribuant potentiellement à représenter les hommes gays comme socialement inférieurs aux hommes hétéros.

Par ailleurs, en laissant impensés les rôles occupés par les personnes appartenant à des catégories de sexe ou de sexualité "hors normes", les grèves du sexe participent à leur invisibilisation et à l'essentialisation de l'hétérosexualité, tant dans sa place de seule sexualité imaginable que dans son fonctionnement sexuellement différencié, et véhiculent ainsi les normes d'une sexualité binaire et hétéro. De ce fait, elles excluent tant les personnes dont la sexualité n'est pas strictement hétérosexuelle et/ou les personnes s'identifiant comme non-binaires, c'est-à-dire des personnes ne se retrouvant pas dans ces deux pôles de l'identité de genre.

---

<sup>18</sup> Shaw M. (2017), "History shows that sex strikes are a surprisingly effective strategy fo political change", *Quartz*.  
Disponible en ligne:  
<https://qz.com/958346/history-shows-that-sex-strikes-are-a-surprisingly-effective-strategy-for-political-change/> (consulté le 27 juillet 2022)

# Conclusion

L'objectif initial de ce mémoire était de mobiliser les théories matérialistes du genre afin de comprendre la manière dont les grèves du sexe se déploient concrètement au sein des rapports sociaux de sexe, de mettre en lumière les logiques structurelles et systémiques sous-jacentes à celles-ci, mais également de souligner les effets qu'elles sont susceptibles de provoquer de par leur fonctionnement.

Dans ce but, je me suis tout d'abord attelée à décrire et caractériser les grèves du sexe dans leurs divers aspects afin de donner un aperçu général et détaillé de ce qu'elles sont concrètement. Il a alors été notamment mis en lumière que les grèves du sexe étaient un instrument politique féminin tendanciellement utilisé au sein du couple pour acquérir plus de sécurité en passant par le biais des hommes.

En second lieu, je me suis penchée sur la question de comment fonctionnent les grèves du sexe et par quelles logiques et stratégies il était attendu qu'elles soient efficaces. J'ai alors mis en évidence que les grèves du sexe, pour fonctionner, s'appuyaient sur les différences sexuées en matière de sexualité et notamment sur les différences entre hommes et femmes en matière d'appétence sexuelle, et sur l'importance masculine de la sexualité dans le statut social. L'importance de la visibilité médiatique que ces mouvements permettent d'obtenir a également été soulignée. Aussi, une réflexion a été proposée quant aux contraintes structurelles sous-basant l'intégration des grèves du sexe au répertoire d'action collective d'une société.

Enfin, j'ai tâché de proposer une réflexion critique quant à la mesure selon laquelle ce mode d'action permettait l'émancipation des dynamiques de genre ou à l'inverse leur reproduction. J'en ai conclu que si les grèves du sexe permettent un certain empouvoirement des femmes, celui-ci n'était que temporaire et que, de manière globale, les grèves du sexe contribuent *in fine* à reproduire les mêmes dynamiques de genre qui permettent leur émergence, les femmes participant de ce fait à leur propre domination en véhiculant des représentations patriarcales de la sexualité, sur lesquelles elles s'appuient. De plus, en s'inscrivant dans ce contexte strictement hétérosexuel et matrimonial, les grèves du sexe participent à l'exclusion des personnes qui ne rentrent pas dans ce cadre, et à la marginalisation des prostituées.

Il faut toutefois noter que ces résultats, bien qu'ils permettent une plus grande compréhension du fonctionnement concret de ce mode d'action, ont été obtenus sur base de l'application strictement théorique des théories et concepts matérialistes du genre à un corpus documentaire constitué de données de seconde main et souvent peu détaillées. De ce fait, ces résultats restent de l'ordre de la théorie, et gagneraient à être enrichis par une voire plusieurs ethnographies.

Par ailleurs, ce mémoire laisse des questions en suspens et qui mériteraient sans doute d'être subséquemment approfondies. Ainsi, une enquête ethnographique telle que suggérée plus haut permettrait d'étudier les manières concrètes par lesquelles les grèves du sexe sont négociées au sein même du couple, la manière dont celles-ci sont reçues et vécues par les acteurs en présence. De plus, il pourrait être intéressant d'étudier l'après des grèves du sexe, si la fin de l'action signifie un retour à une sexualité normale ou si la grève du sexe aura effectivement permis un certain empouvoirement au long terme des femmes y ayant participé.

# Bibliographie

- Agbedahin K. (2014), “Interrogating the togolese historical sex strike”, *International Journal on World Peace*, vol. 31, n° 1, pp. 7- 25.
- Autain C. (2002), “Féminismes et sexualité: “Jouissons sans entraves” !”, *Mouvements*, La Découverte, vol. 2, n°20, pp. 30-36.
- Bajos N., Ferrand M. & Andro A. (2008), “La sexualité à l’épreuve de l’égalité”, in Bajos N. & Bozon M. (dirs.), *Enquête sur la sexualité en France*, Paris, La Découverte, pp. 545-576.
- Balsiger P. (2020), “Boycott”, in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 86-91.
- Beaubatie E. (2019), “Changer de sexe et de sexualité: les significations genrées des orientations sexuelles”, *Revue française de sociologie*, Presses de Sciences Po, vol. 60, n°4, pp. 621-649.
- Beauvoir (de) S. (2021 [1949]), *Le deuxième sexe . Tome II*, Paris, Gallimard.
- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A. & Revillard A. (2020), *Introduction aux études sur le genre*, 3e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Bessière C. & Gollac S. (2021), “Capital”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 116-126.
- Bourdieu P. (1973), “L’opinion publique n’existe pas”, *Les Temps Modernes*, n° 318, pp. 1292-1309.
- Bourdieu P. (1998), *La domination masculine*, Les Editions du Seuil.
- Buscatto M. & Marry C. (2009), “Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XXe siècle”, *Sociologie du travail*, n° 51, p. 170-172.
- Champagne P. (1984), “La manifestation. La production de l’événement politique”, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 52-53, pp. 19-41.
- Chauvin S. & Lerch A. (2021), “Hétéro/ homo”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 355-371.



- Cervera-Marzal M. (2020), “Désobéissance civile”, in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 194-199.
- Claro M. (2021), “Contraception et avortement”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 159-172.
- Clerval A. & Delphy C. (2015), “Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome”, in Clerval A., Fleury A., Rebotier J. & Weber S. (dir.), *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 217-229.
- Coffin A. (2020), *Le génie lesbien*, Paris, Grasset.
- Court M. (2021), “Incorporation”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp. 372-382.
- Debauche A. (2021), “Violence sexuelle”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp. 841-851.
- Dworkin A. (2019 [1987]), *Coïts*, Paris & Montréal, Éditions Syllepse & Les Editions du Remue-Ménage.
- Foucault M. (1976), *Histoire de la sexualité. Tome I: La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Frau C. (2014), “Construire des manifestations de papier. L’action des buralistes face à la lutte contre le tabagisme”, *Réseaux*, vol. 5, n° 187, pp. 22-49.
- Giraud B. (2009), *Faire la grève. Les conditions d’appropriation de la grève dans les conflits du travail en France*, thèse, Université 1 - Panthéon Sorbonne, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01523005/>.
- Giraud B. (2020), “Grève”, in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 275-281.
- Giugni M. (2020), “Réussite et échec des mouvements sociaux”, in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 516-520.
- Guillaumin C. (1978), “Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L’appropriation des femmes”, *Nouvelles Questions Féministes*, n°2, pp. 5-30.

- Hmed C. (2020), “Grève de loyers”, in Fillieule O., Mathieu L. & Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 289-295.
- Legouge P. (2021), “Plaisir sexuel”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 545-556.
- Mathieu N.-C. (1980), “Masculinity/ Feminity”, *Feminist Issues*, vol. 1, n° 1, pp. 51-69.
- Maxwell A. (2016), “Nationalism and Sexuality”, in Hoogland R., Wickramasinghe M., Wong A. (dir.), *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Gender and Sexuality Studies*, John Wiley & Sons.
- Minai N. (2010), “Making the Sexual Political: Women’s Transnational Collective Actions”, *UCLA: Center for the Study of Women*.
- Monteil L. (2021), “Scripts sexuels”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 692-704.
- Morales H. (2013), “Aristophanes’ *Lysistrata*, the liberian ‘sex strike’, and the politics of reception”, *The Classical Association*, vol. 60, n° 2, pp. 281-295.
- Morin S., Savoie L., Pelland M.-A. & Grandisson S. (2019), “Agir selon son genre: influence de la socialisation sexuelle hétéronormative sur la compréhension du consentement et de la violence à caractère sexuel des étudiantes et des étudiants en Acadie du Nouveau-Brunswick”, *Revue de l’Université de Moncton*, vol. 50, n° 1-2, pp. 11-46.
- Plumauzille C. (2021), “Prostitution”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 588-600.
- Raz M. (2021), “Bicatégorisation”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 95-104.
- Rich A. (1981), “La contrainte à l’hétérosexualité et l’existence lesbienne”, *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, pp. 15-43.
- Serna E. (2022), “La contraception dite masculine: un enjeu féministe”, *Revue du crieur*, vol. 1, n°20, pp. 78-93.
- Simonetti I. (2021), “Violence (et genre)”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, édition revue et augmentée, Paris, La Découverte, pp. 830-840.
- Spira A. (1999), “Contraception et protection contre les MST: peut-il exister une solution unique ?”, *Contraception: contrainte ou liberté ?*, Odile Jacob, pp. 257-277.

- Tin L.-G. (2003), “L’invention de la culture hétérosexuelle”, *Les Temps Modernes*, Gallimard, vol. 3, n°624, pp. 119-136.
- Tabet P. (1979), “Les Mains, les outils, les armes”, *Homme*, vol. 19, n°3, pp. 5-61.
- Tabet P. (2004), *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échanges économique-sexuels*, Paris, L’Harmattan.
- Tansimore E. (2021), *The complicated success of sex strikes*, Baker Institute at Juniata College, <https://wagingnonviolence.org/baker/2021/09/the-complicated-success-of-sex-strikes-lysisitra/>
- Trachman M. (2021), “Désir(s)”, in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp. 244-253.
- Wittig M. (2018 [2001]), *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam.

## Annexe

<u>Année</u>	<u>Pays</u>	<u>Origine de l'action</u>	<u>Grévistes</u>	<u>But</u>	<u>Résultat</u>
1997	Colombie <sup>19</sup>	Mañuel José Bonnet (commandant de l'armée colombienne)	Les épouses et petites amies des combattants de la guérilla et des barons de la drogue	“Obliger les combattants de la guérilla à mettre fin à leur combat contre les troupes gouvernementales”	“Il n’est pas clair de si cette grève du sexe avait atteint son but.” ni si les femmes y ont réellement participé étant donné qu’elles participaient aux combats au sein des différents camps
2001	Turquie <sup>20</sup>	Femmes résidant “dans un village du sud de la Turquie, près de Siirt”		“Forcer leurs maris à exiger la réparation du système d’eau”	Environ un mois après le début de la grève, “le gouvernement a accepté de fournir aux hommes du village suffisamment de tuyaux pour construire le raccordement de huit kilomètres nécessaires pour assurer l’approvisionnement en eau du village”. “Les hommes de la ville auraient commencé à construire le pipeline; cependant, les femmes ont juré de continuer la protestation jusqu’à ce que les travaux soient finis”.
2002	Soudan <sup>21</sup>	Samira Ahmed (ancienne professeure d’université)	Les femmes dans la région du Haut-Nil	Forcer leurs hommes à s’engager pour la paix	“Bien qu’il soit difficile de savoir exactement dans quelle mesure le mouvement a été couronné de succès, la guerre civile de 22 ans du pays a finalement pris fin plusieurs années plus tard.” Samira Ahmed a toutefois déclaré que cela avait fonctionné.

<sup>19</sup> Agbodedahin, 2014

<sup>20</sup> Firke M. (2014), “Turkish women hold sex strike for water system repair, 2001”, *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/turkish-women-hold-sex-strike-water-system-repair-2001>(consulté le 06 mai 2022)

<sup>21</sup> Baijal S. (2013), “4 famous sex protests that rocked the world”, *MIC*. Disponible en ligne: <https://www.mic.com/articles/73069/4-famous-sex-protests-that-rocked-the-world> (consulté le 27 juillet 2022)

2003	Libéria <sup>22</sup>	Leymah Gbowee, militante pour la paix et travailleuse sociale	Les femmes libériennes	La paix dans le pays, frappé par deux guerres civiles successives	Cela a “forcé Charles Taylor [(chef de guerre et président)] et les autres seigneurs de la guerre à négocier la paix”.
2006	Colombie <sup>23</sup>	“Les amantes des membres de gangs de Pereira, l’un des gangs les plus affreux de Colombie”		“Forcer les hommes à mettre fin à des combats meurtrier” et mettre fin à “la querelle entre les gangs, composés principalement de leurs petits amis”	“En 2005, il y a eu 488 meurtres liés à des gangs à Pereira, avec “90% des membres de gangs morts âgés de 14 à 25 ans”; à la suite de la grève, le taux de meurtres de Pereira a diminué de 26,5%”
2008	Italie <sup>24</sup>	Le groupe Se Spari, Niente Sesso (Si vous tirez, pas de sexe)	Les femmes napolitaines	Pour que leurs hommes ne déclenchent plus de feux d’artifice illégaux	
2009	Kenya <sup>25</sup>	Women’s Development Organization (WDO)	Les femmes kényanes	“Sortir de l’impasse dans laquelle se trouvait le gouvernement en raison de la vision et de la politique divergentes des deux dirigeants du Kenya” mais également pour “attirer l’attention de leurs dirigeants sur les problèmes urgents de la corruption et de la pauvreté”	Cela “a ouvert la voie au dialogue entre deux camps opposés”

<sup>22</sup> Morales, 2013

<sup>23</sup> Agbedahin, 2014

<sup>24</sup> Kennedy D. (2008), “Naples sex strike over fireworks”, *BBC News*. Disponible en ligne: <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/7806367.stm> (consulté le 27 juillet 2022) ; The Sidney Morning Herald (2008), “Sex ban for fireworks fans in Italy”, *Sidney Morning Herald*. Disponible en ligne: <https://www.smh.com.au/world/sex-ban-for-fireworks-fans-in-italy-20090101-781c.html> (consulté le 27 juillet 2022)

<sup>25</sup> Agbedahin, 2014; Lehmann H. (2011), “Kenyan women sex strike against government's paralysis, 2009”, *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/kenyan-women-sex-strike-against-governments-paralysis-2009> (consulté le 06 mai 2022)

2010	Ukraine (appel à la grève) <sup>26</sup>	FEMEN	Les épouses et petites amies des membres du cabinet du Premier ministre ont été appelées à la grève. On ne sait pas si cet appel a été suivi.	“Protester contre “l’attitude idiote et humiliante du Premier ministre à l’époque, Nikolay Azarov, envers les femmes ukrainiennes””	
2010	Ouganda <sup>27</sup>	Stanley Kalembaye (un politicien ougandais)	Les hommes ougandais	“Obliger leurs femmes à ne pas voter pour un parti particulier lors des élections”	
2011	Colombie	Les femmes de Barbacoas		“Forcer les autorités à payer la route menant à la ville”	“Les autorités ont promis de lancer les travaux sur la route et la construction a commencé. Le ministre des Transports Garman Cardona s’est engagé à investir 21 millions de dollars pour payer les 27 premiers kilomètres de la route et des études sur le coût de la conception de la seconde moitié de la route. Comme preuve du succès de la campagne, le maire municipal et le ministre des transports représentant le président ont assisté à l’ouverture de l’autoroute”

<sup>26</sup> Khazan O. (2014), “Ukrainian women have launched a sex strike against russian men”, *The Atlantic*. Disponible en ligne: <https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/03/ukrainian-women-have-launched-a-sex-strike-against-russian-men/284614/> (consulté le 27 juillet 2022)

; Crocker L. (2017), “Ukrainian women’s Lysistrata moment: Sex strike against Russian men”, *The Daily Beast*. Disponible en ligne: <https://www.thedailybeast.com/ukrainian-womens-lysistrata-moment-sex-strike-against-russian-men> (consulté le 27 juillet 2022)

<sup>27</sup> Agbodedahin, 2014 ; Reuters (2010), “Ugandan politician urges men to sex strike for vote”, *Reuters*. Disponible en ligne: <https://www.reuters.com/article/us-uganda-politics-sex-idUSTRE6B12Q920101202> (consulté le 27 juillet 2022)

2011	Philippines <sup>28</sup>	Hasna Kandatu (cheffe de la coopérative de couture)	Les femmes de la coopérative de couture	“Forcer leurs hommes à mettre fin à la violence affectant l’économie du pays” “Arrêter les combats de clans dans le village de Dado ainsi que dans d’autres villages ruraux, et [...] ouvrir les routes vers le marché qui étaient bloqués par la violence” et “ramener la paix dans le village et leur permettre de se rendre en toute sécurité sur les marchés avec leurs produits”	“Cette action a contribué à mettre fin à quatre décennies de violence sur l’île de Mindano” “La grève du sexe réussie a ramené la paix dans le village et apporté la prospérité aux 102 familles vivant à Dado. Avec l'accès à la route et au marché, les villageois ont acquis un sentiment d'autonomie car le village a alors pu gagner sa vie et dépendre moins de l'aide alimentaire. Retrouver la paix dans le village est devenu un facteur clé pour aider à reconstruire Dado et ses environs de la violence”
2011	Belgique <sup>29</sup>	Marlène Temmerman (sénatrice flamande)	Les conjointes des négociateurs	Pour que le gouvernement forme une coalition	
2012	Togo <sup>30</sup>	Isabelle Ameganvi (leader de l’aile féminine de la Coalition Sauvons le Togo)	Les femmes togolaises engagées dans les manifestations	Pour que leur maris “acceptent de participer activement aux marches de protestation et aux manifestations de la Coalition Sauvons le Togo” afin de “mettre fin à la crise politique du pays”	
2012	Canada <sup>31</sup>	Nicole Osbourne James (blogueuse et activiste communautaire)	Les femmes canadiennes des hommes possédant une arme à feu	Diminuer les violences par arme à feu au Canada	

<sup>28</sup> Agbedahin, 2014 ; Liu N. (2011), “Filipino women enforce village peace through sex strike, 2011”, *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/filipino-women-enforce-village-peace-through-sex-strike-2011> (consulté le 06 mai 2022)

<sup>29</sup> Morales, 2013

<sup>30</sup> Agbedahin, 2014; Firke M. (2014), “Togolese protesters march, hold sex strikes for democracy 2012-2013”, *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/index.php/content/togolese-protesters-march-hold-sex-strikes-democracy-2012-2013> (consulté le 06 mai 2022)

<sup>31</sup> Casey L.(2012), “Toronto woman’s idea to curb violence: Withholding sex from men with guns”, *Toronto Star*. Disponible en ligne: [https://www.thestar.com/news/crime/2012/09/13/toronto\\_womans\\_idea\\_to\\_curb\\_violence\\_withholding\\_sex\\_from\\_men\\_with\\_guns.html](https://www.thestar.com/news/crime/2012/09/13/toronto_womans_idea_to_curb_violence_withholding_sex_from_men_with_guns.html) (consulté le 28 juillet 2022)

2013	Colombie <sup>3</sup> 2	Les femmes de Barbacoas		“Tenir le gouvernement responsable de sa promesse de 2011 de réparer la route de Barbacoas”	“Après quatre mois de grève et de pressions croissantes de la part des politiciens locaux, l'armée a annoncé le 10 octobre 2013 que les ingénieurs de l'armée repavaient activement la route et avaient fait venir des bulldozers et d'autres équipements pour démontrer leur engagement envers le projet. Le lieutenant-colonel Ricardo Roque a signalé que les réparations étaient terminées sur 5 milles de route et presque terminées pour 11 autres des 34 milles d'autoroute qui devaient être reconstruits, mais que les 21 millions de dollars qui avaient été précédemment alloués au projet avaient été dépensés. Roque a annoncé que la construction ne commencerait pas sur l'autre moitié de la route tant que le gouvernement n'allouerait pas 53 millions de dollars supplémentaires. Sans financement continu, le projet a de nouveau calé.”
2014	Soudan du Sud <sup>33</sup>	Un groupe de femmes sud soudanaises militant pour la paix incluant de nombreuses membres du parlement sud soudanais	Les femmes du Soudan du Sud	“Faire avancer la cause de la paix, de la guérison et de la réconciliation”	

<sup>32</sup> Firke M. (2014), “Colombian women use sex strike to hold government accountable during road repair, 2013”, *Global Nonviolent Action Database*. Disponible en ligne: <https://nvdatabase.swarthmore.edu/content/colombian-women-use-sex-strike-hold-government-accountable-during-road-repair-2013> (Consulté le 06 mai 2022)

<sup>33</sup> AFP (2014), “Women suggest sex strike to end war in South Sudan”, *Vanguard*. Disponible en ligne: <https://www.vanguardngr.com/2014/10/women-suggest-sex-strike-end-war-south-sudan/> (consulté le 27 juillet 2022)



2014	Japon <sup>34</sup>	Les membres de "l'association des femmes qui n'auront pas de rapports sexuels avec les hommes qui vontent pour Masuzoe"	Les femmes japonaises à l'encontre de "tout homme qui votera pour Yoichi Masuzoe lors des élections au poste de gouverneur"	Contre un candidat au poste de gouverneur ayant des propos misogynes	
2014	Japon <sup>35</sup>	Les membres du "groupe des femmes qui n'ont pas de rapports sexuels avec les hommes qui aiment la guerre"	Les femmes japonaises à l'encontre des hommes qui soutiennent le projet du Premier Ministre Shinzo Abe	Bloquer le projet de militarisation du Japon et de commercialisation des armes à l'étranger	
2014	Ukraine <sup>36</sup>	Les membres du groupe "Don't give it to a Russian"	Les femmes ukrainiennes à l'encontre des hommes russes	Protester contre l'annexion de la Crimée à la Russie	L'Ukraine n'a pas récupéré la Crimée, qui a été annexée à la Russie

<sup>34</sup> AFP (2014), "Tokyo women call for 'sex strike' over sexist gubernatorial candidate", *The Guardian*. Disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/world/2014/feb/07/tokyo-women-sex-strike-yoichi-masuzoe> (consulté le 28 juillet 2022)

<sup>35</sup> Osaki T. (2014), "Women's group launches bid to deny sex to men who are pro-war", *The Japan Times*. Disponible en ligne: <https://www.japantimes.co.jp/news/2014/05/09/national/womens-group-launches-bid-deny-sex-men-pro-war/> (consulté le 28 juillet 2022)

<sup>36</sup> Khazan O. (2014), "Ukrainian women have launched a sex strike against russian men", *The Atlantic*. Disponible en ligne: <https://www.theatlantic.com/international/archive/2014/03/ukrainian-women-have-launched-a-sex-strike-against-russian-men/284614/> (consulté le 27 juillet 2022)

2016	Etats-Unis <sup>37</sup>	Chandler Smith et son mari Blake	Les femmes étasuniennes à l'encontre des hommes soutenant Donald Trump	Empêcher l'élection de Trump	Donald Trump a été élu
2019	Etats-Unis <sup>38</sup>	Alyssa Milano (actrice)	Les femmes vivant dans l'Etat de Georgie	“Protester contre une nouvelle loi sur l'avortement dans l'Etat de Georgie”	La loi n'a pas évolué dans le sens souhaité
2021	Etats-Unis <sup>39</sup>	Bette Midler (actrice)	Les femmes vivant au Texas	Annuler la loi visant l'interdiction de l'avortement dès la détection de battements de coeur chez le fœtus	La loi n'a pas évolué dans le sens souhaité
2022	Etats-Unis <sup>40</sup>	Judith Orr (vice-présidente du groupe de campagne pour les droits à l'avortement)	Les femmes étasuniennes contre les hommes refusant de pratiquer la vasectomie	Contre l'interdiction du droit à l'avortement	

<sup>37</sup> Vagiannos A. (2016), “Cheeky campaign encourages women to dump dudes who support Trump”, *Huffpost*. Disponible en ligne:

[https://www.huffpost.com/entry/cheeky-campaign-encourages-women-to-dump-dudes-who-support-trump\\_n\\_56f159fce4b09bf44a9e75bd](https://www.huffpost.com/entry/cheeky-campaign-encourages-women-to-dump-dudes-who-support-trump_n_56f159fce4b09bf44a9e75bd) (consulté le 28 juillet 2022); Cauterucci C. (2016),

“‘Vote Trump, Get Dumped’ campaign asks women to stage a sex strike against misogyny”, *Slate*. Disponible en ligne:

<https://slate.com/human-interest/2016/03/vote-trump-get-dumped-campaign-asks-women-to-stage-a-sex-strike-against-misogyny.html> (consulté le 28 juillet 2022)

<sup>38</sup> BBC News (2019), “Alyssa Milano urges sex strike in protest against Georgia abortion law”, *BBC News*. Disponible en ligne: <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-48242766> (consulté le 28 juillet 2022)

<sup>39</sup> Miller M. (2021), “Bette Midler calls for sex strike over Texas abortion law”, *Main Street Nashville*. Disponible en ligne:

[https://www.mainstreet-nashville.com/national\\_news/bette-midler-calls-for-sex-strike-over-texas-abortion-law/article\\_b0e009e4-0e7f-11ec-8fd4-b31568004616.html](https://www.mainstreet-nashville.com/national_news/bette-midler-calls-for-sex-strike-over-texas-abortion-law/article_b0e009e4-0e7f-11ec-8fd4-b31568004616.html) (consulté le 28 juillet 2022)

<sup>40</sup> Peacock A. (2022), “US women declare 'sex strike' from men who won't get vasectomy after abortion ban”, *Mirror*. Disponible en ligne:

<https://www.mirror.co.uk/news/us-news/women-declare-sex-strike-men-27330607> (consulté le 28 juillet 2022)